

RAPPORT ANNUEL 2007



SOMMAIRE

Profil du Groupe	2
Message du Président du Directoire	3
Administration, Direction & Contrôle	4
Panorama Général	5
Rapport de Gestion	7
Rapport du Conseil de Surveillance	17
Rapport sur le Contrôle Interne	18
Groupe MGI COUTIER	
Bilan	22
Compte de résultat	24
Tableau de trésorerie	25
Variation de la situation nette	26
Annexes aux comptes consolidés	27
Rapport des Commissaires aux comptes	42
MGI COUTIER	
Bilan	43
Compte de résultat	45
Annexes aux comptes sociaux	46
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	53
Rapport général des Commissaires aux comptes	54
Rapport spécial des Commissaires aux comptes	55
Textes des résolutions proposées	59

PROFIL DU GROUPE

Le Groupe MGI COUTIER est un équipementier automobile indépendant intervenant dans deux grandes familles de produits : le transfert de fluides et les mécanismes.

Présent industriellement dans douze pays couvrant cinq continents, avec 23 sites de fabrication, il apporte à ses clients automobiles des solutions innovantes, fiables, à des prix compétitifs grâce à la compétence de ses 4.830 collaborateurs.

Le Groupe MGI COUTIER conçoit, fabrique et vend des composants, sous-ensembles ou fonctions complètes.

Afin de mieux anticiper et servir plus efficacement les besoins de ses clients, il est organisé autour de six Divisions dont cinq Divisions Produits :

- ✓ Articulations & Découpage
- ✓ Carburant & Fluides
- ✓ Mécatronic
- ✓ Moteur
- ✓ Systèmes de Fermeture

et une Division dédiée aux activités deuxième monte.

Huit Directions Fonctionnelles assurent la cohérence des stratégies, des organisations et des systèmes sur l'ensemble du Groupe ainsi que l'optimisation des ressources entre les entités opérationnelles.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Madame, Monsieur

Dans un environnement toujours aussi difficile, le groupe MGI COUTIER a démontré en 2007 sa capacité à améliorer ses résultats. Le résultat opérationnel courant, à 4,3% du chiffre d'affaires consolidé, nous place dans la bonne moyenne des équipementiers automobiles européens.

Ces résultats sont le fruit du travail quotidien de nos 4.830 collaborateurs pour maîtriser les coûts tout en imaginant de nouvelles méthodes de travail et des produits sans équivalent sur le marché.

Jour après jour, le groupe MGI COUTIER devient de plus en plus international. En 2007, 20% de notre chiffre d'affaires est réalisé auprès d'autres constructeurs que Renault et PSA. 54% de nos effectifs sont situés hors de France et 56% de nos livraisons sont réalisées hors de nos frontières.

Les prises de commandes des dernières années me rendent particulièrement serein sur notre capacité à faire croître notre activité au cours des prochains exercices. Le recentrage initié il y a désormais dix ans sur deux domaines (le transfert de fluides et les mécanismes) nous positionne parmi les acteurs importants de la profession au cœur des problématiques des constructeurs automobiles.

Je suis donc très optimiste pour l'avenir.

Soyez une nouvelle fois certains que nous gardons le cap et que notre seule préoccupation reste de faire de MGI COUTIER un acteur reconnu de l'équipement automobile, indépendant et rentable.

André Coutier
Président du Directoire

ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTRÔLE

Conseil de Surveillance

Monsieur Joseph COUTIER Président
Monsieur Paul DEGUERRY..... Vice-Président
Monsieur Bertrand MILLET
Monsieur Jean-Claude SEVE
COUTIER JUNIOR
représentée par Madame Geneviève COUTIER

Directoire

Monsieur André COUTIER..... Président
Monsieur Roger COUTIER
Monsieur Henri TABORIN..... Vice-Président
Monsieur Jean-Louis THOMASSET Vice-Président

Equipe de Direction

Monsieur Jacques CENAC
Monsieur Matthieu COUTIER
Monsieur Alain COYAUD
Monsieur Frédéric DAGAULT
Monsieur Maxime DELORME
Monsieur Alain GIROUX
Monsieur Christian JAULMES
Monsieur David LETELLIER
Monsieur Philippe MAO
Monsieur Frédéric MARIER
Monsieur Jean-François VILLANEAU

Commissaires Aux Comptes

Titulaires :

- ✓ ORFIS SA
Monsieur Michel CHAMPETIER
149, Bd Stalingrad – 69100 VILLEURBANNE
Nommé à l'A.G.O. du 23 juin 2006
- ✓ MAZARS SA
Monsieur Frédéric MAUREL
Le Premium – 131, Bd Stalingrad
69624 VILLEURBANNE Cedex
Nommé à l'A.G.O. du 23 juin 2006

Suppléants :

- ✓ M. Jean-Louis FLECHE
149, Bd Stalingrad – 69100 VILLEURBANNE
Nommé à l'A.G.O. du 23 juin 2006
- ✓ M. Max DUMOULIN
Le Premium – 131, Bd Stalingrad
69624 VILLEURBANNE Cedex
Nommé à l'A.G.O. du 23 juin 2006

Responsable de l'information

M. André COUTIER - Tél. : 04 50 56 98 98

PANORAMA GÉNÉRAL

ÊTRE UN ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE PROPOSANT DES PRODUITS PERFORMANTS ET INNOVANTS

Un métier « Equipementier » : Deux domaines d'expertise

En relation directe avec les constructeurs automobiles et poids lourds, le groupe développe et offre un savoir-faire reconnu dans deux domaines d'expertise :

Le Transfert de fluides

Air moteur			Vapeurs d'huile
Carburants			Vapeurs d'essence
AdBlue® (urée)			Lave-glace
Dépollution			Autres

Les Mécanismes

Serrures			Arrêts de porte
Poignées			Charnières
Pédaliers			Trappes à carburant
Verrous de siège			Sous-capot

La plasturgie, la métallurgie et la mécatronique sont les 3 technologies de base qui lui donnent une grande ouverture d'esprit en conception, tout en maximisant la valeur ajoutée interne.

Les activités « Transfert de fluides » et « Mécanismes » sont déclinées, au travers d'une organisation matricielle, dans cinq divisions opérationnelles orientées produits.

Une division **Aftermarket** est entièrement dédiée aux activités « après-vente » constructeur ou indépendante.

Transfert de fluides

MOTEUR	ALIMENTATION CARBURANT	MÉCATRONIC
CHIFFRE D'AFFAIRES		
19%	24%	8%
PRODUITS PHARES		
Conduits d'air	Canalisations carburant	Systèmes de lavage (réservoirs, pompes, gicleurs, ...)
Répartiteurs	Systèmes de dépollution	
Filtres		
Couvre-culasses	Circuits d'assistance freinage	Réservoirs Urée

Mécanismes

ARTICULATIONS & DÉCOUPAGE	SYSTÈMES DE FERMETURE
CHIFFRE D'AFFAIRES	
18%	19%
PRODUITS PHARES	
Charnières	Serrures
Arrêts de porte	Gâches
Pédaliers	Poignées
	Verrous de sièges
	Trappes

Aftermarket

Rechange constructeur et indépendante
CHIFFRE D'AFFAIRES
7%

Divers

CHIFFRE D'AFFAIRES
4%

Une présence internationale

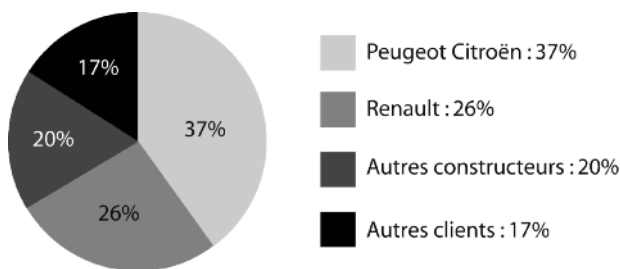
Nos implantations industrielles ou partenariats dans douze pays couvrant l'Europe élargie (16 sites), l'Asie (4 sites) et les Amériques (3 sites) correspondent parfaitement aux besoins de nos principaux clients.



Une relation directe avec les constructeurs

MGI COUTIER, équipementier de premier rang réalise directement 83 % de son chiffre d'affaires avec les constructeurs automobiles et plus de la moitié du chiffre d'affaires est facturée hors France.

Répartition du chiffre d'affaires par clients au 31/12/2007



Une dynamique d'innovation

La recherche de la qualité, de la fiabilité et de la compétitivité permet au groupe d'innover et de déposer de nombreux brevets appliqués dans les produits. Ces brevets sont la source de nombreuses commandes nouvelles et se concrétisent dans la croissance du chiffre d'affaires.



*Système de déshuilage
(intégré au couvre-culasse)*



*Canalisation multicarburants
(translucide / antiabrasion /
antichoc)*

En 2007, nous avons eu le démarrage en production d'un couvre-culasse avec un nouveau déshuileur intégré répondant aux normes de dépollution Euro V et d'une nouvelle génération de canalisations multicarburants translucides, antiabrasion et antichoc.

Les 2 axes directeurs de l'innovation sont :

- ✓ remplir la même fonction à moindre coût,
- ✓ répondre aux exigences environnementales et de sécurité à coût maîtrisé,

en travaillant sur la conception du produit, le choix des matériaux et le choix des procédés de réalisation.

La Recherche - Innovation est structurée pour répondre à la création de valeur. Les axes de travail sont hiérarchisés au travers de grilles de notation. L'utilisation de méthodes de résolution de problèmes comme TRIZ est largement développée.

Un projet d'entreprise : CAP MONDE

MGIC 2010 : QUALITE - RENTABILITE - CROISSANCE

M	Management
G	Gains
I	Innovation
C	Compétitivité

Afin d'atteindre ses objectifs, le groupe MGI COUTIER construit sa stratégie autour d'un projet CAP MONDE dont les bases sont :

- ✓ le développement de produits innovants et compétitifs répondant aux attentes clients,
- ✓ l'utilisation des technologies de production les plus adaptées,
- ✓ l'implantation de nos usines dans les zones de production de véhicules,
- ✓ la diversification du portefeuille clients.

RAPPORT DE GESTION

présenté par le Directoire à l'Assemblée Générale Annuelle
Ordinaire du 20 juin 2008

Commentaires & Faits marquants sur les comptes consolidés

Une progression de l'activité

Pour l'exercice 2007, le groupe MGI COUTIER a réalisé un chiffre d'affaires de 462,8 millions d'euros en progression de 8,2% par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires Produits & Fonctions, le plus proche de notre activité réelle, s'élève sur l'exercice à 417,9 millions d'euros, en progression de 9,7%. Ce redressement de l'activité, qui était anticipé, est encourageant pour l'avenir.

Une internationalisation toujours plus marquée

Le Groupe MGI COUTIER est désormais présent industriellement dans douze pays (y compris la France) au travers de treize entités industrielles (dont douze situées à l'étranger). Il a réalisé 56,4% des ventes hors de France contre 52,3% en 2006. Il s'agit d'un record historique.

Les filiales étrangères poursuivent leur montée en puissance avec une activité en hausse de 15,3%. Cette dynamique de croissance se traduit également par une part de plus en plus significative des entités étrangères dans le chiffre d'affaires du Groupe. Au 31 décembre 2007, elles représentent 33,4% du chiffre d'affaires total contre 31,4% fin 2006.

L'analyse du chiffre d'affaires Produits & Fonctions fait apparaître de fortes progressions dans certaines zones :

- ✓ En Asie (Chine, Inde et Iran), les ventes progressent de 32%.
- ✓ En Europe Orientale (Tunisie, Turquie et Roumanie), l'activité s'inscrit en progression de 39%.
- ✓ La zone Amériques (Mercosur et Mexique) confirme son redémarrage avec une hausse de 30%.
- ✓ En Europe de l'Ouest (hors France), les ventes progressent de 4%, ce qui est largement supérieur à la moyenne du marché. Il en est de même pour la France qui affiche une progression de son activité de 8%.

A fin décembre 2007, 54% des effectifs inscrits étaient situés hors de France contre 49% en 2006. Il s'agit d'un record historique. Et c'est la première fois de notre histoire que nous franchissons le cap des 50%.

Les constructeurs autres que PSA et Renault continuent à occuper une place stratégique dans notre volonté de diversification et représentent aujourd'hui 19,6% du chiffre d'affaires global contre 18,0% en 2006.

Les temps forts de l'exercice 2007

Sur l'exercice écoulé, les autres opérations significatives au niveau du périmètre ou de l'organisation sont les suivantes :

- 1 Acquisition d'un terrain de 20.000 m² en Roumanie pour la construction de notre nouvelle usine ;
- 2 Rattachement du site des Mureaux (France) à la Division Systèmes de Fermeture ;
- 3 Fermeture du site de Vélizy (France) qui était dédié à des activités tertiaires ;
- 4 Changement de bâtiments au Brésil (compte tenu de l'accroissement des besoins) ;
- 5 Poursuite de la réaffectation des moyens industriels entre les différentes filiales du Groupe. En 2007, une vingtaine de moyens de production ont fait l'objet d'un transfert interfilière permettant ainsi de réduire nos surcapacités de production dans certaines zones géographiques et de ne pas avoir à acquérir ces moyens à l'extérieur ;
- 6 Montée en puissance de l'activité en Roumanie (le chiffre d'affaires 2007 a été multiplié par 6,5 par rapport à l'exercice précédent) ;
- 7 Réimplantation des ateliers du site de Champfromier ;
- 8 Réorganisation du site de Villieu afin de le transformer en un établissement à dominante logistique.

L'amélioration de la rentabilité

Les chiffres-clés consolidés de l'exercice 2007 sont les suivants :

(en millions d'euros)	31.12.07 (12 mois)	31.12.06 (12 mois)
Chiffre d'affaires H.T.	462,8	427,6
Excédent brut d'exploitation	31,2	30,2
Résultat opérationnel courant	19,8	13,8
Résultat opérationnel	18,6	13,2
Résultat net part du Groupe	8,9	4,8
Capacité d'autofinancement	21,4	22,2

La valeur ajoutée s'élève à 158,5 millions d'euros en augmentation de 3,1% par rapport à l'exercice précédent. Ces chiffres reflètent directement la très forte pression concurrentielle ainsi que l'impact des hausses des prix sur certaines matières premières.

Les impôts et taxes s'élèvent à 6,7 millions d'euros en augmentation de 5,8% sur l'exercice.

Les charges de personnel, y compris intérimaires & participation des salariés pour les entités françaises, s'élèvent à 120,6 millions d'euros, en augmentation de 2,9%. Des gains significatifs de productivité ont été réalisés notamment sur les fonctions de support aux Opérations.

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 31,2 millions d'euros en augmentation de 3,3% par rapport à l'année précédente et représente 6,7% du chiffre d'affaires consolidé (7,1% en 2006).

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 13,0 millions d'euros en augmentation de 0,8% (les importants investissements 2007 ont entraîné de faibles amortissements supplémentaires car ils ont surtout été réalisés sur la deuxième partie de l'exercice).

Les dotations nettes aux provisions s'élèvent à (1,7) million d'euros (reprises nettes) contre 3,5 millions d'euros en 2006. Cette évolution provient principalement d'une quasi-absence de nouveaux appels en responsabilité produits sur l'exercice et du règlement de plusieurs anciens litiges sur la période écoulée.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 19,8 millions d'euros en augmentation de 43,7% par rapport à l'exercice précédent. Avec 4,3% du chiffre d'affaires, nous sommes dans la bonne moyenne de la profession. Les filiales étrangères contribuent à hauteur de 1,8 million d'euros au résultat opérationnel courant, après prise en compte des études & développement et malgré les contributions négatives (à hauteur de 3,6 millions d'euros) de certaines entités.

Les autres revenus et charges diverses s'élèvent à -1,2 million d'euros contre -0,6 million d'euros sur l'exercice pré-

cedent. Sur l'exercice écoulé, ils intègrent notamment 1,0 million d'euros de coûts de restructuration sur le périmètre France.

Le résultat financier s'élève à -5,1 millions d'euros (idem 2006). Les pertes nettes de change représentent 0,4 million d'euros contre 1,4 million d'euros en 2006. En sens inverse, le coût net de l'endettement augmente de 38% sur la période compte tenu des évolutions des indices de référence des emprunts à taux variables et de besoins plus importants liés à la croissance de l'activité.

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève à 4,7 millions d'euros en 2007 contre 3,3 millions d'euros en 2006 soit un taux global d'imposition de 35% contre 40% sur l'année précédente.

Le résultat net part du groupe s'élève à +8,9 millions d'euros à comparer à +4,8 millions d'euros en 2006.

Les investissements non financiers s'élèvent à 19,1 millions d'euros à comparer à 14,6 millions d'euros.

L'endettement net augmente de 10,9% à 64,4 millions d'euros, en ligne avec la progression de l'activité. Cet endettement demeure raisonnable puisqu'il ne représente que 2,06 années d'excédent brut d'exploitation.

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 89,4 millions d'euros à comparer à 84,5 millions d'euros en 2006.

Poursuite des efforts en Recherche et Développement

En 2007, nous avons continué à consacrer des ressources importantes en matière de Recherche & Développement. Les frais de Recherche et Développement se sont élevés à 22,5 millions d'euros, soit 4,9% du chiffre d'affaires consolidé, à comparer à 21,6 millions d'euros en 2006.

Nous avons bénéficié d'un crédit d'impôt recherche à hauteur de 1,1 million d'euros (1,4 million en 2006).

Vingt deux nouveaux brevets ont été déposés sur l'exercice, ce qui constitue un record historique. Toutes les Divisions ont contribué à ces innovations.

Ces frais de Recherche et Développement ont été comptabilisés en charges de la période, ceux-ci ne remplissant pas l'ensemble des critères prévus par les normes comptables pour être immobilisés.

Perspectives mitigées

L'année 2008 s'annonce comme un exercice plus mitigé que celui qui vient de s'écouler.

Le contexte concurrentiel va demeurer extrêmement tendu et les hausses des matières premières pourraient encore s'amplifier.

En sens inverse, nous devrions sur le prochain exercice bénéficier :

- ✓ D'une activité en croissance grâce à l'impact des prises de commandes des exercices 2003 et surtout 2004 et 2005,
- ✓ De la montée en puissance de l'activité des filiales étrangères,
- ✓ De l'absence de démarrages de nouveaux sites sur 2008,
- ✓ De la poursuite des programmes de réduction des coûts.

Des extensions de capacités sont également planifiées en Chine (il s'agira d'un nouveau bâtiment) et en Roumanie.

MGI COUTIER SA (Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance)

Commentaires sur les Comptes sociaux & faits marquants

Le chiffre d'affaires s'élève à 339,1 millions d'euros, en augmentation de 7,6% par rapport à l'année précédente. Une nouvelle fois, nous faisons mieux que la plupart de nos confrères dans un environnement général marqué des productions d'automobiles en diminution sensible en France comme en Europe de l'Ouest. Cette performance s'explique par l'importance des prises de commandes lors des exercices 2003, 2004 et 2005, elles-mêmes liées aux innovations Produits issues de nos efforts en matière de Recherche & Développement. Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales étrangères de MGI Coutier représente 34,7 millions d'euros soit 10,2% de notre activité (9,6% en 2006).

La valeur ajoutée s'élève à 107,8 millions d'euros en diminution de -1,6% par rapport à l'année précédente. L'environnement concurrentiel est demeuré particulièrement difficile, ce qui a eu une incidence directe sur nos marges brutes. Par ailleurs, nous avons été également pénalisés par l'augmentation de la plupart des matières premières qui n'a pu être intégralement répercutée aux clients. En parallèle, la société a poursuivi la réorientation de ses achats de composants et produits semi-finis vers ses filiales. Ces achats intragroupe ont représenté sur l'exercice 46,5 millions d'euros contre 43,7 millions en 2006.

Les impôts et taxes s'élèvent à 6,6 millions d'euros, en diminution de 7,7% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges de personnel s'élèvent à 78,4 millions d'euros et représentent 23,1% du chiffre d'affaires contre 26,3% en 2006. La productivité a été particulièrement importante dans les fonctions de support aux Opérations. Plus globalement, pour la deuxième année consécutive, de nombreux départs n'ont pas été remplacés, ce qui a permis de réduire de manière significative les effectifs sur l'exercice.

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 22,9 millions d'euros, en augmentation de 17,0% par rapport à l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements, à 7,9 millions d'euros, sont en diminution de -2,6%, la plupart des investissements de l'exercice ayant été réalisés sur la fin de l'année.

Les dotations nettes (reprises) aux provisions s'élèvent à (2,6) millions d'euros contre 2,3 millions en 2006. L'exercice 2007, contrairement à l'année précédente, n'a été marqué par aucun nouveau risque Produits significatif. Plusieurs dossiers anciens ont pu également être soldés, ce qui a généré des décaissements mais en sens inverse, des reprises sur provisions.

Compte tenu des éléments précédents, le résultat d'exploitation s'élève à 16,8 millions d'euros contre 9,1 millions d'euros en 2006. Celui-ci représente 5,0% du chiffre d'affaires contre 2,9% en 2006.

Le résultat financier s'élève à -5,1 millions d'euros contre -3,4 millions d'euros en 2006. La dégradation constatée provient en grande partie de l'impact des filiales étrangères. Celles-ci ont eu globalement une incidence négative de -3,6 millions d'euros sur l'exercice 2007 contre -1,8 million d'euros sur l'exercice précédent, les principales évolutions portant d'une part sur les produits des participations (0,1 million d'euros en 2007 contre 0,8 million d'euros en 2006) et d'autre part sur les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation (1,9 million d'euros en 2007 contre 0,5 million d'euros en 2006).

Le résultat exceptionnel à +0,7 million d'euros (+0,6 million d'euros en 2006) provient principalement des reprises nettes sur amortissements dérogatoires.

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève à 3,8 millions d'euros contre 1,0 million d'euros sur l'exercice précédent. Ce montant inclut un crédit d'impôt recherche à hauteur de 0,8 million d'euros (0,7 million d'euros en 2006).

Le résultat net de la société s'élève à 7,3 millions d'euros contre 5,2 millions d'euros en 2006.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles ressortent à 8,0 millions d'euros, en augmentation de 10,6% par rapport à l'exercice précédent (7,2 millions d'euros).

Les acquisitions d'immobilisations financières correspondant aux augmentations de capital des filiales ou à de nouvelles avances de trésorerie en leur faveur s'élèvent à 17,4 millions d'euros à comparer à 6,0 millions d'euros en 2006.

L'endettement net de MGI COUTIER (dettes financières + dettes auprès des associés – Disponibilités & Valeurs Mobilières de Placement) s'élève à 26,9 millions d'euros contre 23,9 millions d'euros en 2006.

Les capitaux propres avant répartition du résultat s'élèvent à 78,3 millions d'euros, en augmentation de 3,8% par rapport à l'exercice précédent.

Informations à caractère social et environnemental

Conformément aux dispositions prévues par la loi, MGI COUTIER a retenu de communiquer au sein du présent rapport pour son activité 2007 les informations suivantes :

A Informations sociales

Effectif moyen	2007	2006
CADRES	297	330
ETAM	838	873
OUVRIERS	1 153	1 189
TOTAL	2 288	2 392

Effectifs au 31 décembre 2007

	31.12.07	Part des femmes par catégorie
CADRES	288	19,10%
ETAM	790	34,68%
OUVRIERS	1 152	62,15%
TOTAL	2 230	46,86%

Mouvements de personnel – Recrutements

Embauches	2007	2006
CDI	91	50
CDD	459	287
TOTAL	550	337

Mouvements de personnel – Départs

Départs	2007	2006
Naturels	449	368
Accompagnés	87	130
Retraite	17	19
TOTAL	553	517

Autres informations à caractère social

	2007	2006
Total des charges de personnel (en milliers d'euros)	79 075	82 909
Sommes consacrées à la formation (en pourcentage de la masse salariale)	1,66%	1,73%

B Informations environnementales

Les informations relatives à l'exercice 2007 incluent les sites étrangers suivants : Birmingham (Angleterre), Bursa (Turquie), Saltillo (Mexique), Vigo (Espagne) & Mateur (Tunisie)

Consommation des ressources

Consommations	2007	2006
Eau (m ³)	107 094	125 962
Matières premières Plastiques (Tonnes)	18 496	17 237
Matières premières Métalliques (Tonnes)	29 533	26 031
Electricité (Mwh)	51 700	55 900
Gaz (m ³)	604 006	723 966
Fuel (m ³)	333	336

Déchets

Consommations	2007	2006
Déchets industriels banals produits (tonnes)	3 524	3 259
Déchets industriels spéciaux produits (tonnes)	674	549
Coûts totaux induits par la gestion des déchets (milliers d'euros)	363	348
Gains obtenus grâce à la revalorisation des déchets (hors déchets métalliques) (milliers d'euros)	148	83

Autres informations sur l'environnement

	2007	2006
Investissements réalisés pour la protection de l'environnement (en milliers d'euros)	118	293
Provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (en milliers d'euros)	-	-
Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement (en milliers d'euros)	-	-
Sites français certifiés ISO 14001	Tous	Tous

Actionnariat & Bourse

Nous portons à votre connaissance les participations significatives tant en capital qu'en droits de vote, arrêtées au 31 décembre 2007.

Actionnaires	Actions	% du capital	% des droits de vote
Sté COUTIER JUNIOR	1 501 117	56,14	56,14
Sté COUTIER SENIOR	308 348	11,53	11,53
MM André, Joseph, Roger COUTIER	10	0,00	0,00
Autres dirigeants personnes physiques	3 065	0,11	0,11
BNP/PARIBAS	168 760	6,31	6,31
BESTINVER	337 498	12,62	12,62
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	79 401	2,97	2,97
Public & Salariés	275 905	10,32	10,32
TOTAL	2 674 104	100,00	100,00

A notre connaissance, les salariés détiennent moins de 1% du capital de la société.

Nous vous rappelons que le Directoire a attribué le 23 août 2004 des options de souscription d'actions donnant droit à la souscription au prix unitaire de 22,87 euros de 36.000 actions nouvelles MGI COUTIER représentant 1,35% du capital actuel. Le prix d'exercice des options a été fixé à la moyenne des cours cotés des vingt (20) dernières séances de Bourse précédant la date d'attribution des options, dans le respect des dispositions légales et conformément aux modalités fixées par l'assemblée générale correspondante. Aucun dirigeant de la société n'a bénéficié de ces options de souscription. Aucune option n'a été à ce jour exercée. Il n'y a pas d'autres opérations en cours ou prévues.

MGI COUTIER est cotée sur le Compartiment C d'Euronext Paris au Fixing sous le code valeur FR 00000 53027. Le cours le plus haut atteint au cours de l'exercice écoulé a été de 31,00 euros (le 6 Juillet 2007), le cours le plus bas de 23,00 euros (le 3 Avril 2007). Le cours au 31 décembre 2007 était de 26,11 euros ce qui valorisait le groupe MGI COUTIER à 69,82 millions d'euros. Les volumes totaux échangés sur l'année se sont élevés à 180.142 titres, en augmentation de 0,6% par rapport à l'exercice précédent pour un nombre total de transactions de 1.099. Les volumes quotidiens moyens échangés ont été de l'ordre de 709 titres (maximum de 25.300 le 29 Novembre, minimum de 0).

RAPPORT DE GESTION

Mandats exercés dans d'autres sociétés

Conformément aux dispositions prévues par la loi, nous portons à votre connaissance les fonctions exercées et intérêts détenus dans d'autres sociétés y compris étrangères et du Groupe par les dirigeants et associés de MGI COUTIER.

Dirigeant concerné	Fonctions exercées et intérêts détenus dans d'autres sociétés y compris étrangères et du Groupe		
	Dénomination ou Raison sociale	Forme Juridique, Ville & pays du siège social	Fonctions exercées
COUTIER André, né le 15/02/1949 Président du Directoire	COUTIER JUNIOR	SA (01 Champfromier - France)	Administrateur
	Pôle Européen de Plasturgie	SAS (01 Oyonnax - France)	Représentant permanent de MGI COUTIER
	MGI COUTIER ESPAÑA	S.L. (Vigo - Espagne)	Président du Conseil d'Administration
	MGI COUTIER ITALIA	S.R.L. (Asti - Italie)	Président du Conseil d'Administration
	MGI COUTIER UK	LTD (Minworth - Grande-Bretagne)	Administrateur
	MGI COUTIER MAKINA	Anonim S (Bursa - Turquie)	Administrateur Vice-président du CA
	MGI COUTIER MEJICO	SA de CV (Saltillo - Mexique)	Président du Conseil d'Administration
	NINGBO MGI COUTIER Auto	LTD (Cixi - Chine)	Administrateur
	M.E.I.P.L.	Private Limited (Pune - Inde)	Administrateur
	MGI COUTIER ROM.	SRL (Timisoara - Roumanie)	Président du Conseil d'administration
COUTIER Roger, né le 18/10/1952 Membre du Directoire	COUTIER JUNIOR	SA (01 Champfromier - France)	Administrateur
	COUTIER SENIOR	Société Civile (01 Champfromier - France)	Gérant
	MGI COUTIER ITALIA	S.R.L. (Asti - Italie)	Administrateur
	MGI COUTIER ARGENTINA	S.A. (Cordoba - Argentine)	Administrateur Suppléant
	MGI COUTIER UK	LTD (Minworth - Grande-Bretagne)	Administrateur
TABORIN Henri, né le 11/05/1947 Membre du Directoire	UPTURN VENTURE	SA (77 Croissy Beaubourg - France)	Président du Conseil d'Administration
	LIGAREX	SA (78 St-Quentin - France)	Administrateur
	MGI COUTIER ITALIA	S.R.L. (Asti - Italie)	Administrateur délégué
	MGI COUTIER UK	LTD (Minworth - Grande-Bretagne)	Administrateur
	MGI COUTIERTUNISIE	SARL (Mateur - Tunisie)	Gérant
	MGI COUTIER MEJICO	SA de CV (Saltillo - Mexique)	Administrateur
	M.E.I.P.L.	Private Ltd (Pune - Inde)	Administrateur
	MGI COUTIER ARGENTINA	SA (Cordoba - Argentine)	Administrateur suppléant

	MGI COUTIER ROM	SRL (Timisoara - Roumanie)	Administrateur
	MGI COUTIER ENGINEERING	Private Ltd (Pune - Inde)	Administrateur
	MGI COUTIER ILIA	CO PJS ((Ghaemshahr - Iran)	Administrateur, représentant permanent de MGI COUTIER SA
	EPPL	Private Ltd (Pune - Inde)	Nomination en cours d'administrateur
THOMASSET Jean-Louis, né le 04/01/1965 Membre du Directoire	MGI COUTIER ESPAÑA	S.L. (Vigo - Espagne)	Administrateur Vice-Président
	MGI COUTIER MAKINA	Anonim S (Bursa - Turquie)	Administrateur
	MGI COUTIER MEJICO	SA de CV (Saltillo - Mexique)	Administrateur Vice-Président
	NINGBO MGI COUTIER Auto	LTD (Cixi - Chine)	Administrateur
	MGI COUTIER ARGENTINA	SA (Cordoba - Argentine)	Administrateur suppléant
	MGI COUTIER ENGINEERING	Private Ltd (Pune - Inde)	Administrateur
COUTIER Joseph, né le 24/05/1950 Président du Conseil de Surveillance	COUTIER JUNIOR	SA (01 Champfromier - France)	Président du CA et Directeur Général
DEGUERRY Paul, né le 6/11/1935 Vice-Président du Conseil de Surveillance	EMIN LEYDIER	SA (01 Oyonnax - France)	Membre du Conseil de Surveillance
	ROZIER M	SA (69 Lyon - France)	Membre du Conseil de Surveillance
MILLET Bertrand, né le 9/01/1948 Membre du Conseil de Surveillance	Bertrand MILLET & Fils SARL	SARL (39 Cesancey - France)	Gérant
SEVE Jean-Claude, né le 15/02/1944 Membre du Conseil de Surveillance	S2M Financière	SA	Président et Directeur Général
	MONNET SEVE	SA	Président et Directeur Général
	RICHOMME	SA	Président et Directeur Général
	BOIS & SCIAGE DE SOUGY	SA	Président du Conseil d'Administration
	SOJAG	SA	Administrateur
	LMJ	SA	Administrateur
	EMJ	SA	Administrateur
	SNTBM Transports	SARL	Gérant
	EMIN LEYDIER	SA (01 Oyonnax - France)	Membre du Conseil de Surveillance

RAPPORT DE GESTION

Conformément aux dispositions prévues par la loi, nous portons à votre connaissance les rémunérations brutes versées individuelles des mandataires sociaux y compris avantages en nature et jetons de présence :

Par nature	Exercice 2007		Exercice 2006	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Membres du Directoire				
Rémunération fixe	955.732	955.732	947.062	947.062
Rémunération variable	205.303	135.689	112.128	111.840
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Avantages en nature	11.144	11.144	11.264	11.264
Membres du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe	111.296	111.296	232.135	232.135
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-

Nous vous précisons par ailleurs qu'aucun dirigeant ne bénéficie d'avantages particuliers en matière de retraite (régimes complémentaires en sus des régimes obligatoires).

Par personne	Exercice 2007	Exercice 2006
André COUTIER	363.820	364.483
Joseph COUTIER	65.796	192.735
Roger COUTIER	251.795	243.019
Henri TABORIN	245.360	238.762
Jean-Louis THOMASSET	241.590	223.902
Autres personnes	39.400	39.400

Opérations réalisées sur les titres de la société

Conformément à la loi, nous portons à votre connaissance le récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées :

Identifiant du déclarant (ordre alphabétique)	Nature des opérations réalisées		Montant des opérations (euros)
	Acquisitions	Cessions	
COUTIER JUNIOR Membre du Conseil de Surveillance	25 000	-	700 000
COUTIER SENIOR Société liée à COUTIER JUNIOR	25 000	-	700 250
TOTAL	50 000	-	1 400 250

Informations sur les prises de participation ou de contrôle

Sur l'exercice écoulé, MGI COUTIER a réalisé les augmentations de capital suivantes :

- ✓ en faveur de MGI COUTIER Argentina, le 31 août 2007, pour 8 557 500 pesos argentins puis le 3 décembre 2007 pour 5 400 000 pesos argentins
 - ✓ en faveur de MGI COUTIER Brasil, le 26 novembre 2007, pour 8 611 178 reals
 - ✓ en faveur de MGI COUTIER Engineering, le 26 juin 2007, pour 5 674 950 roupies indiennes
 - ✓ en faveur de MGI COUTIER Ilia, le 11 septembre 2007, pour 15 236 732 640 rials
- MGI COUTIER Argentina a également bénéficié d'un abandon de créances de la part de MGI COUTIER SA d'un montant de 1 117 142 Euros.

Par ailleurs, il a été procédé sur l'exercice à la constitution et à l'immatriculation d'une nouvelle société dénommée MGI COUTIER Services en Tunisie au capital de 10 000 dinars tunisiens.

Evénements survenus entre la date de la clôture et la date d'arrêté des comptes

Aucun événement significatif n'est survenu sur cette période.

Délégations de pouvoirs

Conformément aux dispositions prévues par la loi, nous vous informons qu'une seule délégation de pouvoir accordée par une assemblée générale des actionnaires au Directoire demeure en cours de validité. Il s'agit de l'autorisation donnée au Directoire à consentir au profit de certains Directeurs salariés membres du personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par paiement en numéraire à titre d'augmentation de capital pour 36 000 actions de 8 Euros de valeur nominale. Cette délégation a été accordée par l'Assemblée Générale mixte Ordinaire et Extraordinaire du 18 Juin 2004 (11ième résolution de la compétence de l'AGE). Cette délégation a été partiellement utilisée sur l'exercice 2004, le Directoire ayant arrêté la liste des bénéficiaires et leur ayant notifié les options accordées.

Propositions

Nous vous demandons d'approuver les opérations traduites par les comptes de résultat et les bilans qui vous sont soumis, puis de statuer sur l'affectation du résultat de l'exercice qui s'élève, comme nous vous l'avons indiqué dans ce rapport, à 7 281 382 euros. Le Directoire vous propose de distribuer un dividende de 0,80 euro net au titre de l'exercice écoulé et d'affecter le solde en report à nouveau.

Conformément à la loi, nous vous précisons que le montant du dividende mis en distribution et celui de l'avoir fiscal correspondant au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende par action en EUROS	Avoir fiscal en EUROS
31 décembre 2004	2,00	Selon législation applicable
31 décembre 2005	2,00	Selon législation applicable
31 décembre 2006	1,30	Néant

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39.4 dudit code, qui s'élèvent à un montant de 26 638 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 8 879 euros.

Les projets de résolutions qui vous sont présentés reprennent les éléments de notre rapport. Nous vous demandons de bien vouloir les approuver, et vous remercions de votre confiance et de votre fidélité à la société.

Renseignements concernant les filiales et participations

(en milliers d'euros)	Capitaux propres avt affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus Brute	Nette
Détentions MGI COUTIER et ses filiales				
SCI PAYS DE BRAY SUD	53	100,00	762	762
MGI COUTIER ITALIA	(219)	100,00	50	-
MGI COUTIERTUNISIE	6 427	100,00	4 424	4 424
NINGBO MGI COUTIER	3 660	100,00	4 658	3 704
MGI COUTIER ARGENTINA	1 399	100,00	11 158	1 399
MGI COUTIER BURSA	5 192	100,00	3 272	3 272
MGI COUTIER BRASIL	2 508	100,00	5 118	3 741
MGI COUTIER UK Ltd	9 547	100,00	8 779	8 779
MGI COUTIER ESPAÑA	15 042	100,00	4 772	4 772
MGI COUTIER MEJICO	(5 464)	100,00	6	-
MEIPL	3 714	50,00	750	750
MGI COUTIER ROM	(2 860)	100,00	20	-
MGI COUTIER ILIA	1 237	50,00	1 164	1 164
EPPL	820	30,00	442	442
Autres			237	237
TOTAL	41 056		45 612	33 446

(en milliers d'euros)	Avances accordées (1)	Chiffre d'affaires au 31 12 07	Résultat net au 31 12 07	Dividendes versés par la société en 2007	Cautions et Avals
Détentions MGI COUTIER et ses filiales					
SCI PAYS DE BRAY SUD	(47)	95	51	51	
MGI COUTIER ITALIA	-	-	-		
MGI COUTIERTUNISIE	1 342	34 234	847		680
NINGBO MGI COUTIER	1 759	6 315	103		
MGI COUTIER ARGENTINA	1 355	4 992	(1 307)		1 724
MGI COUTIER BURSA	3 967	30 562	359		4 000
MGI COUTIER BRASIL	2 384	13 337	(448)		690
MGI COUTIER UK Ltd	(2 805)	25 849	1 055		1 023
MGI COUTIER ESPAÑA	(9 316)	76 929	29		8 805
MGI COUTIER MEJICO	9 001	6 402	(1 143)		99
MEIPL	-	9 242	741	82	2 613
MGI COUTIER ROM	5 296	5 524	(788)		600
MGI COUTIER ILIA	200	263	(700)		
EPPL	-	3 700	(5)		
Autres	26				
TOTAL	13 162	217 444	(1 206)	133	20 234

(1) montants nets dont

créances	25 388	milliers d'euros
dettes	(12 226)	milliers d'euros
Total	13 162	milliers d'euros

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire
du 20 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord le Conseil vous informe des bonnes relations entretenues, tout au long de l'exercice, avec le Directoire qui lui a transmis régulièrement les rapports d'activité et toutes les informations nécessaires, permettant au Conseil d'accomplir avec toutes les diligences requises sa mission de contrôle permanent.

Dans ce prolongement, le Directoire nous a présenté les comptes sociaux de l'exercice 2007, les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion établi sur les comptes et les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 font apparaître les principaux postes suivants :

	Comptes consolidés en milliers d'euros	Comptes sociaux en milliers d'euros
- Total du bilan :	300.787	223.571
- Chiffre d'affaires :	462.812	339.052
- Résultat de l'exercice :	8.875	7.281

Au cours de cet exercice, l'activité a été notamment marquée par :

- ✓ une progression du chiffre d'affaires,
- ✓ une internationalisation toujours plus marquée,
- ✓ la poursuite des actions en matière d'organisation, de systèmes et d'efficacité des moyens de production,
- ✓ l'amélioration de la rentabilité,
- ✓ la poursuite des efforts de Recherche & Développement.

Le Conseil de Surveillance a été avisé par le Directoire que, pour 2008, plusieurs facteurs devraient désormais contribuer positivement à la rentabilité du Groupe mais qu'en sens inverse, l'environnement général devrait rester particulièrement défavorable.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

En définitive, nous vous demandons d'approuver toutes les résolutions qui vont vous être présentées.

Fait le 5 mai 2008

Monsieur Joseph COUTIER
Président du Conseil de Surveillance

RAPPORT SUR LE CONTRÔLE INTERNE

Exercice clos le 31 décembre 2007

Chers Actionnaires,

La loi du 1er août 2003 relative à la sécurité financière a, pour les sociétés anonymes, renforcé les obligations d'informations à destination tant des actionnaires que des tiers.

La communication sur les modalités de fonctionnement de la société anonyme est donc par ce texte érigée en principe et ce afin de renforcer la confiance des investisseurs.

Dans ce contexte, le législateur a souhaité que vous puissiez connaître les processus et méthodes de travail des organes dirigeants.

Le présent rapport a ainsi pour objectif de rendre compte :

- ✓ des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance ;
- ✓ des éventuelles limitations que votre Conseil de Surveillance a apportées aux pouvoirs du Président du Directoire ;
- ✓ des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Et ce, en application des dispositions de l'article L.225-68, dernier alinéa, du Code de Commerce.

J'ai donc l'avantage, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, de vous soumettre le présent rapport.

1 – En ce qui concerne les conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance

Il est rappelé que votre Conseil de Surveillance est composé des cinq membres suivants :

- ✓ Monsieur Joseph COUTIER, Président du Conseil de Surveillance, dont le mandat a été renouvelé pour trois ans par l'Assemblée Générale du 21 Juin 2007

- ✓ Monsieur Paul DEGUERRY, Vice-Président du Conseil de Surveillance, dont le mandat a été renouvelé pour trois ans par l'Assemblée Générale du 21 Juin 2007
- ✓ Monsieur Bertrand MILLET, dont le mandat a été renouvelé pour trois ans par l'Assemblée Générale du 21 Juin 2007
- ✓ Monsieur Jean-Claude SEVE, dont le mandat a été renouvelé pour trois ans par l'Assemblée Générale du 21 Juin 2007
- ✓ COUTIER JUNIOR SA personne morale qui a nommé en représentant permanent : Madame Geneviève COUTIER, dont le mandat a été renouvelé pour trois ans par l'Assemblée Générale du 21 Juin 2007.

Au cours de l'exercice 2007, votre Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois : les 14 Mars 2007, 2 Mai 2007, 21 Juin 2007, 19 Septembre 2007 et 4 Décembre 2007. L'article 16 alinéa 5 des statuts prévoit que le « Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige » et au moins deux fois par an. Il est en outre rappelé que, « conformément à la loi et à l'article 16 alinéa 4 des statuts de la société, le Président du Conseil de Surveillance organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale ».

A cette fin, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, je suis à l'initiative des convocations de votre Conseil de Surveillance et de la détermination des points à l'ordre du jour en fonction soit des impératifs légaux ou réglementaires, soit des obligations qui m'incombent en vertu des procédures et limitations de pouvoir en vigueur.

En ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, je suis tenu d'adresser à chaque membre de votre Conseil de Surveillance une convocation dans laquelle sont indiqués les jours, heures et lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour détaillé.

Tous les documents permettant l'examen complet des différents points à l'ordre du jour sont adressés en même temps que la convocation (rapports, projet de procès-verbal de la réunion, ...).

Au jour de la réunion du Conseil de Surveillance, en qualité de Président du Conseil de Surveillance, je me charge de faire signer la feuille de présence par chaque membre présent.

Les délibérations de votre Conseil de Surveillance sont adoptées selon les conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts de la société.

Conformément à la loi et à l'article 16 alinéa 5 des statuts de la société, les délibérations du Conseil de Surveillance sont constatées par des procès-verbaux établis et signés sur un registre spécial et sur des feuilles mobiles. En ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, je m'assure dès lors de faire retranscrire sur le registre spécial toutes les délibérations de votre Conseil de Surveillance et de faire signer chaque membre.

Le Conseil de surveillance a constitué en son sein des comités destinés à améliorer le fonctionnement du Conseil et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Le Conseil a ainsi constitué les comités permanents suivants : le Comité Stratégique et le Comité des Rémunérations.

Le Comité Stratégique est composé de quatre membres : Messieurs Joseph Coutier, Paul Deguerry, Bertrand Millet et Jean-Claude Seve. Au cours de l'exercice 2007, il s'est réuni à quatre reprises. Le Comité Stratégique a pour mission :

- ✓ d'exprimer au Conseil son avis sur les axes stratégiques de la société et du groupe, et sur toute autre question stratégique importante dont le Conseil ou son Président le saisit ;
- ✓ d'étudier et de formuler son avis au Conseil sur les questions qui lui sont soumises relatives aux opérations significatives d'acquisition et de cession.

Le Comité des Rémunérations est composé de trois membres : Messieurs Paul Deguerry, Bertrand Millet et Jean-Claude Seve. Au cours de l'exercice 2007, il s'est réuni une fois. Le Comité des Rémunérations a pour mission :

- ✓ d'étudier et de faire des propositions quant à la rémunération des mandataires sociaux ;

- ✓ de proposer au Conseil des règles de répartition des jetons de présence ;
- ✓ d'examiner toute question que lui soumettrait le Président du Conseil de Surveillance.

2 – En ce qui concerne les éventuelles limitations de pouvoirs apportées à la Direction Générale

Conformément à la loi 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques, la direction de notre société est assumée par Monsieur André COUTIER qui porte le titre de Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance du 21 Juin 2007 qui a procédé à sa nomination et qui a confirmé ses pouvoirs n'a apporté aucune limite aux pouvoirs du Président du Directoire qui selon la loi dispose, à l'égard des tiers, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil de Surveillance.

3 – En ce qui concerne les procédures de contrôle interne mises en place par la société

Conformément à l'article 117 de la loi 2003-706 du 1er août 2003, complétant l'article L.225-68 du code de commerce, cette partie du rapport est descriptive et ne comporte pas d'évaluation.

3.1. Rappel des objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet de :

- ✓ veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise.
- ✓ vérifier que les informations d'ordre comptable, financières et de gestion qui sont communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de l'entreprise.

L'un des objectifs du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Le contrôle et la maîtrise des risques liés aux activités de la société reposent sur les principes suivants :

- ✓ Une organisation décentralisée en Divisions et Filiales afin de favoriser réactivité et proximité clients
- ✓ Une procédure budgétaire et de reporting mensuel qui constitue un outil essentiel pour MGI COUTIER dans le pilotage de ses opérations
- ✓ Une sensibilisation large et fréquente de l'ensemble du personnel aux risques
- ✓ La mise en place de Directions Fonctionnelles fortes chargées de faire appliquer sur leur périmètre les politiques de l'entreprise et d'en contrôler l'application effective
- ✓ La spécialisation des sites par famille de produits permettant de renforcer et d'accélérer les courbes d'expérience
- ✓ La délégation formelle par le Président du Directoire du contrôle et de la maîtrise de certains risques aux Directeurs les plus concernés (Directeurs Fonctionnels et Directeurs Opérationnels)
- ✓ La séparation des fonctions (entre Opérationnels et Fonctions de support, entre ceux qui engagent des dépenses et ceux qui les enregistrent et les règlent, entre ceux qui font et ceux qui contrôlent, etc.)
- ✓ La définition d'objectifs correspondant à des meilleures pratiques mondiales ou internes et la mesure régulière de l'écart entre la performance obtenue et ces objectifs
- ✓ L'implication de l'ensemble des niveaux hiérarchiques et de l'ensemble des sites dans l'amélioration de la performance et dans la maîtrise des activités
- ✓ L'autorisation préalable de tout investissement supérieur à 3.000€ par le Vice-Président du Directoire en charge des Opérations.

Par ailleurs, le livret d'accueil rappelle les obligations déontologiques de l'ensemble du personnel MGI COUTIER. Il est remis et commenté à chaque salarié lors de son embauche. De plus, chaque site dispose d'un règlement intérieur qui est largement diffusé auprès de l'ensemble du personnel.

3.2. Analyse de l'environnement de contrôle interne

a) Description synthétique de l'organisation générale des procédures de contrôle interne

Le Président du Directoire est limité dans ses pouvoirs par le Conseil de Surveillance. Il délègue formellement une partie des pouvoirs qui lui sont conférés aux différents Directeurs.

L'élaboration des procédures est faite par la société. La société distingue deux catégories de procédures : celles relatives à une fonction (exemple des procédures financières) et celles relatives à un processus (livraison, traitement des non-conformités, etc.). Treize processus ont été identifiés au sein de la société (cinq processus orientés clients et huit processus de support ou de management). Ils couvrent l'ensemble des activités de la société (de la promotion de la société auprès de nouveaux clients à l'amélioration de la performance de nos fournisseurs). Cinquante quatre indicateurs obligatoires couvrent ces treize processus et permettent de vérifier la mise en place adéquate de ces modes de fonctionnement et leur performance.

Toutes les procédures sont préalablement approuvées par le Directoire. Leur mise à jour fait également l'objet d'une approbation formelle par les membres du Directoire.

Ces procédures sont disponibles sur un réseau de type Intranet qui permet de les diffuser immédiatement à l'ensemble des personnes concernées.

Des notes de service interne ou de la société peuvent compléter, détailler ou rappeler ces procédures.

Les Directions fonctionnelles, les Pilotes Organisationnels des processus veillent à la bonne application des processus dont ils ont la responsabilité. Ils doivent rendre compte, au minimum une fois par an devant le Directoire des résultats obtenus sur leur périmètre.

La Direction Qualité veille à la bonne application de ces procédures par le contrôle des reportings périodiques et par la réalisation d'audits internes.

La Direction Juridique et Financière s'assure spécifiquement de la bonne application des normes comptables et financières. Elle dispose d'un auditeur interne qui lui est rattaché.

Par ailleurs, un comité d'hygiène et de sécurité existe sur chacun des sites de la société. Chaque comité d'hygiène et de sécurité se réunit régulièrement et a pour but d'étudier, de proposer et de valider toutes les mesures d'hygiène et de sécurité destinées à sauvegarder les personnels et les patrimoines de l'entreprise.

Chaque année, le Directoire consacre deux demi-journées par Division et Filiale :

- ✓ une sur la validation des options stratégiques (Produits, Marchés, Clients, Plans d'Actions) dans le cadre des Plans Moyen Terme,
- ✓ une sur la validation des options financières à court terme dans le cadre des Budgets et Représentations à fin d'année.

Par ailleurs, pour chacune des cinq Divisions, le Directoire consacre une demi-journée chaque année pour la revue et la validation des axes de Recherche et d'Innovation (Produit et/ou Process).

b) description synthétique du système comptable

Le système comptable est assuré en interne au sein de la Direction Juridique et Financière.

Les équipes comptables sont regroupées sur deux sites de la société et travaillent dans une logique de Centre de Services Partagés (CSP) pour l'ensemble des établissements de la société. Une équipe, appelée Pôle, traite des aspects clients (Facturation, Encaissement, Relance, Litiges clients). L'autre Pôle traite les aspects fournisseurs, trésorerie et toute la comptabilité générale. Chaque pôle est sous la responsabilité d'un responsable de pôle qui dépend directement du Responsable Comptable.

Le logiciel utilisé est un ERP (SAP). Tous les modules, à l'exception de celui portant sur les Ressources Humaines, ont été déployés sur l'ensemble des sites de la société. Le module comptable (FI) bénéficie directement de ces choix. Aucun développement spécifique significatif n'a été réalisé sur cet ERP.

Des contrôleurs de gestion sont présents sur chacun des sites de la société. La séparation est totale entre les équipes de contrôle de gestion et les équipes comptables même si les échanges d'informations sont permanents.

Des manuels de référence sont utilisés pour l'établissement :

- ✓ des comptes annuels (PCG),
- ✓ des états financiers consolidés,
- ✓ des reportings internes mensuels.

Des vérifications sont régulièrement effectuées par des personnes de la société sur les données financières communiquées.

De plus, un contrôle des comptes est effectué par nos commissaires aux comptes de manière annuelle dans le cadre de l'obligation légale d'audit des comptes.

Fait le 29 avril 2008

Monsieur Joseph COUTIER
Président du Conseil de Surveillance

ACTIF	Notes	n°	31.12.2007	31.12.2006
			Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles				
Survaleurs		7	7 904	8 101
Autres immobilisations incorporelles		8	496	641
			8 400	8 742
Immobilisations corporelles		9		
Terrains			7 722	7 019
Constructions			30 771	29 704
Installations techniques & matériels			40 715	38 191
Autres immobilisations corporelles			10 188	9 966
Immo en cours, av et acptes			3 105	3 189
			92 501	88 069
Actifs financiers non courants		10	2 254	1 201
Actifs d'impôt différés		11		
Total Actif Non courant			103 155	98 012
Stocks et en-cours		12	59 816	54 335
Créances clients		13	119 329	113 896
Autres créances		14	14 688	11 409
Disponibilités et équivalents de trésorerie		17	3 799	5 185
Total Actif Courant			197 632	184 825
Total de l'Actif			300 787	282 837

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007
(en milliers d'euros)

PASSIF	Notes	n°	31.12.2007	31.12.2006
Capitaux propres				
Capital social		15	21 393	21 393
Ecart de réévaluation sur les terrains			2 333	2 333
Réserves et report à nouveau			56 826	55 948
Acomptes sur dividendes				
Résultat de l'exercice			8 875	4 833
Capitaux propres part de groupe			89 427	84 507
Intérêts minoritaires			1	1
Capitaux propres			89 428	84 508
Provisions à long terme		16	9 198	9 944
Dettes financières moyen et long terme		17	24 966	27 054
Passifs d'impôt différé		11	12 441	13 343
Total Passif non courant			46 605	50 341
Dettes financières à moins d'un an		17	43 183	36 182
Dettes fournisseurs			96 720	88 973
Autres dettes		18	24 851	22 833
Total Passif courant			164 754	147 988
Total du Passif			300 787	282 837

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2007
(en milliers d'euros)**

Notes	n°	31.12.07 (12 mois)	31.12.06 (12 mois)
CHIFFRE D'AFFAIRES	3	462 812	427 591
Variation de la production stockée		613	4 801
Consommations		(175 224)	(143 667)
Autres charges externes		(129 698)	(134 981)
VALEUR AJOUTÉE		158 503	153 744
Impôts et taxes		(6 697)	(6 328)
Charges du personnel et d'intérimaires		(120 609)	(117 222)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		31 197	30 194
Dotations aux amortissements		(13 049)	(12 942)
Dotations aux provisions		1 659	(3 472)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	3	19 807	13 780
Revenus (charges) divers(es) net(tes)	4	(1 213)	(613)
Pertes de valeurs des goodwills			
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		18 594	13 167
Coût de l'endettement financier net	5	(4 853)	(3 504)
Autres produits et (charges) financier(s) (es)	5	(289)	(1 556)
Impôts courants et différés	6	(4 694)	(3 274)
Résultat net des participations dans les entreprises associées		117	
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CONSERVÉES		8 875	4 833
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET		8 875	4 833
* dont part revenant au Groupe consolidé		8 875	4 833
* dont part revenant aux intérêts minoritaires			
Résultat net part du groupe par action (en euros)		3,32	1 81
Résultat net part du groupe dilué par action (en euros)		3,28	1,79

TABLEAU DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2007
(en milliers d'euros)

	31.12.07	31.12.06
	(12 mois)	(12 mois)
RESULTAT NET	8 875	4 833
Dotations aux amortissements	13 049	12 942
Plus-/moins-values sur cessions d'actifs	202	(95)
Variation des provisions et autres ressources opérationnelles	(650)	4 502
Elimination des résultats des sociétés mises en équivalence	(117)	
AUTOFINANCEMENT	21 359	22 182
Variation des autres actifs et passifs court terme	(4 456)	(3 254)
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	16 903	18 928
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(19 114)	(14 587)
Acquisitions d'immobilisations financières	(1 089)	(245)
Cessions d'immobilisations	929	1 600
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES INVESTISSEMENTS	(19 274)	(13 232)
Distribution de dividendes	(3 476)	(2 674)
Variation de l'endettement	(120)	1 359
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DU FINANCEMENT	(3 596)	(1 315)
Incidence des variations de change et de périmètre	(448)	(2 696)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	(6 415)	1 685
TRESORERIE A L'OUVERTURE	(18 765)	(20 450)
TRESORERIE A LA CLOTURE	(25 180)	(18 765)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Réserves de conversion	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2005	21 393	7 904	47 257	6 854	1 512	84 920
Résultat de l'exercice 2006				4 833		4 833
Affectation du résultat 2005			6 854	(6 854)		0
Distribution de dividendes			(2 674)			(2 674)
Dividendes sur titres auto-détenus						0
Variation écarts de conversion					(2 600)	(2 600)
Cession titres auto-détenus						0
Paiements en actions			29			29
Capitaux propres au 31 décembre 2006	21 393	7 904	51 466	4 833	(1 088)	84 508
Résultat de l'exercice 2007				8 875		8 875
Affectation du résultat 2006			4 833	(4 833)		0
Distribution de dividendes			(3 476)			(3 476)
Variation écarts de conversion					(508)	(508)
Cession titres auto-détenus						0
Paiements en actions			29			29
Capitaux propres au 31 décembre 2007	21 393	7 904	52 852	8 875	(1 596)	89 428

Note 1 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés de MGI Coutier ont été arrêtés par le Directoire le 28 avril 2008.

En application des règlements européens 1606/2002 et 1725/2003, les états financiers consolidés du groupe MGI Coutier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2007. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principes et méthodes comptables de MGI Coutier sont décrits ci-après.

Le Groupe a appliqué dans ses états financiers IFRS toutes les normes et interprétations IFRS/IFRIC publiées au journal officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2007 et dont l'application est obligatoire à cette date. Il n'a pas été fait application de normes ou interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC non rendues obligatoires par l'Union Européenne au 31 décembre 2007.

Les comptes consolidés sont présentés en euros et sont arrondis au millier le plus proche. Ils ont par ailleurs été établis selon les principes généraux des normes IFRS :

- ✓ Image fidèle,
- ✓ Continuité d'exploitation,
- ✓ Méthode de la comptabilité d'engagement,
- ✓ Permanence de présentation,
- ✓ Importance relative et regroupement.

Les états financiers reflètent les hypothèses et estimations retenues par la Direction du groupe. La présentation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les données définitives peuvent différer de ces estimations et hypothèses. Les survaleurs, les impôts différés et les provisions pour risques et charges sont les principaux éléments des états financiers consolidés concernés par l'utilisation d'hypothèses et d'estimations.

1.1 Périmètre de consolidation

Les sociétés significatives dans lesquelles la SA MGI Coutier dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Les sociétés significatives dans lesquelles la SA MGI Coutier exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés significatives dans lesquelles la SA MGI Coutier exerce un contrôle conjoint et où les deux partenaires partagent les droits de vote, les organes d'administration et la direction opérationnelle de l'entreprise sont intégrées proportionnellement.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation au 31 décembre 2007 est présentée en note 2.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées ainsi que les résultats internes non réalisés, compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées.

1.2 Conversion des états financiers et des transactions en devises

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée. Il s'agit le plus souvent de la monnaie locale.

Le groupe applique la méthode du taux de clôture pour la conversion des états financiers des filiales :

- ✓ L'ensemble des postes du bilan des sociétés étrangères sont convertis au taux de clôture, à l'exception des capitaux propres.
- ✓ Les postes du compte de résultat des sociétés étrangères, libellés en monnaie locale, sont convertis au taux moyen de l'exercice.
- ✓ En ce qui concerne les capitaux propres part du groupe, le solde d'ouverture est repris pour la valeur en euros de la fin de l'exercice précédent ; le résultat retenu est celui figurant au compte de résultat ; les autres mouvements sont convertis au taux réel des transactions. L'écart en euros ainsi créé entre l'actif et le passif du bilan est enregistré dans un compte "écarts de conversion" inclus dans la "situation nette - part du groupe".

Les différences de change qui résultent de transactions en devises réalisées sur l'exercice sont incluses dans le compte de résultat. Les différences de change relatives à un élément monétaire, qui en substance fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère, sont comptabilisées directement dans les capitaux propres consolidés dans le poste « écarts de conversion ».

1.3 Principes et méthodes comptables

Les comptes des sociétés du groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d'activité, sont retraités avant d'être consolidés lorsque des divergences de principes comptables existent avec les principes retenus par le groupe.

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition et correspondent pour l'essentiel aux éléments suivants :

- ✓ brevets (amortis sur leur durée de protection),
- ✓ logiciels (amortis sur une période de 1 et 3 ans).

Les frais de recherche ne sont pas immobilisables et sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts de développement sont immobilisables en immobilisations incorporelles lorsque les conditions liées à la faisabilité technique, au potentiel commercial, à la capacité à évaluer de façon fiable les frais attribuables et à générer des avantages économiques futurs sont remplies. Les coûts de développement sont revus annuellement afin de déterminer si les critères de comptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont remplis.

b) Survaleurs

L'écart positif de valeur constaté entre le prix de revient des titres acquis et la quote-part de capitaux propres existant à cette date et qui n'a pu être affecté sur les postes d'actif et de passif, constitue une survaleur immobilisée à l'actif du bilan consolidé en « écarts d'acquisition ». Les fonds commerciaux non affectés sont également considérés comme des survaleurs.

Par application de l'exception prévue par la norme IFRS 1, la valeur des écarts d'acquisition positifs déterminée en normes françaises n'a pas été modifiée en normes IFRS. Aucun amortissement n'est désormais pratiqué sur les écarts d'acquisition positifs.

Un test de dépréciation est réalisé dès l'apparition d'indices de dépréciation et au moins une fois par an. Pour la réalisation de ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés entre les unités génératrices de trésorerie qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie indépendants.

Concernant les écarts d'acquisition, les groupes d'unités génératrices de trésorerie correspondent aux pays d'implantation (France, Espagne, Royaume-Uni, etc.).

La valeur comptable des actifs ainsi regroupés est comparée au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité et leur valeur de marché.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette comptable après fusion ou apport partiel d'actif.

Les contrats de crédits-bails immobiliers et mobiliers ou de location financière sont retraités, afin de refléter le coût d'acquisition de ces biens, en immobilisations et en dettes financières. Ces biens sont amortis selon les règles détaillées ci-dessous.

Dans un but d'uniformité, les amortissements sont retraités suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité des biens. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- ✓ constructions : 25 à 40 ans
- ✓ agencements des constructions : 5 à 10 ans
- ✓ installations techniques : 6 à 10 ans
- ✓ matériels et outillages industriels : 6 à 10 ans
- ✓ installations générales : 10 ans
- ✓ mobilier, matériel de bureau : 5 à 10 ans

Les actifs détenus par le groupe ne sont pas concernés par des dépenses faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions. Les dépenses réalisées ont pour seul objet de vérifier le bon état de fonctionnement des installations et d'y apporter un entretien sans prolonger leur durée de vie au-delà de celle prévue initialement.

Les immobilisations corporelles détenues par le groupe MGI COUTIER n'ont pas de valeur résiduelle significative.

d) Titres de participation et autres actifs financiers non courants

Ce poste inclut les titres de participation non consolidés et principalement des dépôts et cautionnements versés par les sociétés du Groupe MGI Coutier. Les titres de participation représentent des actions de sociétés non cotées dont l'évaluation à la juste valeur peut présenter des incertitudes. Le Groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsque aucune estimation fiable de juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation, en l'absence de marché actif. Ils sont maintenus au bilan à leur coût éventuellement déprécié.

e) Stocks

Les stocks sont valorisés au prix d'achat pour les matières premières, et au prix de revient usine pour les produits finis et travaux en cours. Du prix de revient usine sont exclus les frais généraux ne contribuant pas à la production, et les frais financiers. Tous ces coûts sont déterminés par référence à la méthode « Premier Entré, Premier Sorti » et compte tenu de la rotation des stocks sont proches des derniers prix de revient.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur nette des stocks est supérieure à leur valeur nette de réalisation.

Les outillages sont valorisés au prix de revient complet (coûts externes) dans la limite du prix facturable au client.

f) Créances clients

Les créances commerciales sont enregistrées à la date de comptabilisation initiale à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. La juste valeur des créances clients est assimilée à leur valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures ou égales à 3 mois. Ces créances sont ensuite comptabilisées au coût amorti. Les créances clients sont retraitées à la date de clôture des effets remis à l'encaissement et non échus, ainsi que des effets faisant l'objet d'un escompte en compte.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Si un événement de perte de valeur est avéré et intervient en cours d'exercice après l'enregistrement initial de la créance, la provision sera déterminée en comparant les flux futurs de trésorerie estimés à la valeur inscrite au bilan.

g) Disponibilités et quasi-disponibilités

Les disponibilités sont essentiellement constituées de comptes bancaires débiteurs. Le cas échéant, les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur par le résultat à la date de clôture.

h) Impôts différés

Les impôts différés reflètent les différences dans le temps, entre les charges et les produits retenus pour l'établissement des états financiers consolidés, et ceux retenus pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Ces impôts différés déterminés selon la méthode du report variable, résultent pour l'essentiel :

- ✓ de provisions non déductibles de façon temporaire,
- ✓ des retraitements de consolidation (mode d'amortissement, crédits-bails, indemnités de départ à la retraite,...).
- ✓ de l'élimination du profit interne inclus dans les stocks.

i) Engagements de retraite

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés. A la clôture de l'exercice, ces dettes sont reclassées dans les provisions pour risques et charges au titre des « indemnités de retraite ».

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière.

Les montants des droits acquis par les salariés en application des différentes conventions collectives applicables sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, de rotation du personnel, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base d'un taux d'actualisation. La provision correspondante à ces droits acquis est comptabilisée dans les provisions pour retraites et autres avantages.

Les montants ont été calculés sur la base d'un taux d'actualisation de 5,5%, d'une augmentation des salaires de 2,0% pour les cadres (2,25% pour les non cadres), d'un âge de départ à la retraite de 65 ans et d'hypothèses moyennes en matière de rotation du personnel. L'ensemble des écarts actuariels ne sont pas amortis, mais comptabilisés en charges au cours de l'exercice où ils sont apparus.

Les membres actifs et anciens membres des organes d'administration et de direction ne bénéficient d'aucun avantage particulier en matière de retraite.

j) Paiements fondés sur des actions

En application d'IFRS 2, les options de souscription d'achat d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur. Cette juste valeur est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés.

k) Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels le groupe est impliqué, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur réalisation est probable et que leur montant est significatif. Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur montant est significatif.

l) Instruments dérivés

Risque de change

Les flux commerciaux réalisés entre MGI Coutier SA et ses filiales situées à l'étranger sont pour l'essentiel facturés en euros. En conséquence, le groupe n'a pas recours, à ce jour, à des instruments financiers afin de couvrir ses flux commerciaux.

Risque de taux

Les sociétés du groupe ne détiennent aucun contrat de couverture destiné à garantir un taux fixe maximum sur une partie des financements à taux variable mis en place.

1.4 Présentation du compte de résultat

a) Chiffre d'affaires

Les ventes de pièces et d'outillages sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien, selon les conditions spécifiques de chaque contrat ou commande.

b) Charges de personnel

Les charges de personnel incluent les charges d'intérim et la participation des salariés. En référence à IAS 20 (comptabilisation des subventions publiques) et du rattachement des subventions aux coûts qu'elles compensent, le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est imputé sur les charges de personnel.

c) Résultat opérationnel courant

Le groupe utilise notamment le résultat opérationnel courant comme indicateur de performance.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- ✓ des produits et charges diverses qui comprennent principalement des frais de restructuration
- ✓ des pertes et profits et variation de provisions couvrant des événements exceptionnels c'est-à-dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement,
- ✓ des plus ou moins-values sur cessions ou dépréciations d'actifs,
- ✓ des dépréciations non courantes de survaleurs,
- ✓ du résultat financier,
- ✓ des impôts courants et différés,
- ✓ du résultat net des entreprises associées.

Cette présentation est conforme à la recommandation CNC n° 2004-R.02 du 27 octobre 2004 (relative au format du compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et tableau de variation des capitaux propres des entreprises sous référentiel comptable international).

1.5 Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, à partir du résultat net part du groupe.

Le résultat dilué par action prend en compte les actions potentielles issues de l'exercice de droits attachés aux bons de souscription émis. Au 31 décembre 2007, 36.000 actions nouvelles pouvaient être potentiellement créées compte tenu des options en cours de souscription.

1.6 Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont présentés dans plusieurs rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, autres actifs courants, fournisseurs, autres dettes courantes, dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie).

Les instruments financiers sont affectés à cinq catégories qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan sachant que l'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation.

Les cinq catégories sont les suivantes :

- 1 - Actifs détenus jusqu'à l'échéance : non applicable dans le groupe sur les exercices présentés
 - 2 - Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat : cette rubrique comprend essentiellement les valeurs mobilières de placement éventuelles. Les variations de juste valeur des éléments affectés à cette rubrique sont constatées dans le compte de résultat à chaque clôture
 - 3 - Prêts, créances et dettes : les éléments rentrant dans cette catégorie sont comptabilisés et évalués, selon le cas, « au coût » ou « au coût amorti ».
- ✓ Les actifs et passifs comptabilisés « au coût » concernent principalement les créances clients et les dettes fournisseurs ainsi que les actifs financiers non courants (exemple : dépôts et cautionnements). Ces éléments sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur qui correspond dans le groupe à leur valeur nominale. En cas de perte de valeur, ces éléments font l'objet d'une dépréciation
 - ✓ Les actifs et passifs comptabilisés « au coût amorti » concernent essentiellement les dettes financières. Le coût amorti de ces éléments correspond à la valeur initiale de l'actif ou du passif diminuée des remboursements en principal, ajustée le cas échéant selon la méthode du taux d'intérêt effectif et corrigée d'une éventuelle dépréciation.

4 - Actifs disponibles à la vente : cette catégorie comprend les instruments non affectés à une des rubriques précédentes. Il s'agit des titres non consolidés. La valeur d'utilité des titres de participation non consolidés et des créances rattachées est évaluée en tenant compte des perspectives de rentabilité, de la probabilité de recouvrement des créances et de la quote-part de situation nette détenue par le groupe. Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur inscrite au bilan, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

5 - Instruments dérivés : non applicable dans le groupe sur les exercices présentés.

1.7 Informations sectorielles

Le groupe MGI COUTIER n'a défini qu'une seule activité sectorielle dont l'objet est la conception, la réalisation et la livraison de composants, pièces ou fonctions pour l'automobile.

1.8 Facteurs de risques

Le groupe MGI COUTIER exerce plus de 90% de son activité dans le secteur de la première monte automobile en tant qu'équipementier. Les risques inhérents à ce secteur d'activité sont donc également susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'activité ou la rentabilité du Groupe.

Par ailleurs, le groupe MGI COUTIER réalise directement 37% environ de son chiffre d'affaires avec le groupe PSA et 26% environ avec le groupe Renault (y compris Dacia et Samsung). Cette forte concentration du chiffre d'affaires sur deux constructeurs d'origine française entraîne des éléments supplémentaires de risques.

Note 2 Périmètre de consolidation

Sociétés	% détenu	Méthode de consolidation	Localisation
MGI COUTIER SA (société mère)			Champfromier, France
Pays de Bray Sud SCI	100	intégration globale	Champfromier, France
Ningbo MGI COUTIER	100	intégration globale	Cixi, Chine
MGI COUTIER Tunisie	100	intégration globale	Mateur, Tunisie
MGI COUTIER Italia	100	intégration globale	Asti, Italie
MGI COUTIER Argentina	100	intégration globale	Cordoba, Argentine
MGI COUTIER Brasil	100	intégration globale	Jundiai, Brésil
MGI COUTIER UK Ltd	100	intégration globale	Minworth, UK
MGI COUTIER Turquie	100	intégration globale	Bursa, Turquie
MGI COUTIER España	100	intégration globale	Vigo, Espagne
MGI COUTIER Mejico	100	intégration globale	Saltillo, Mexique
MEIPL Ltd	50	intégration proportionnelle	Pune, Inde
MGI COUTIER Rom	100	intégration globale	Timisoara, Roumanie
MGI COUTIER Ilia	50	intégration proportionnelle	Ghaemshahr, Iran
EPPL	30	mise en équivalence	Pune, Inde
Voss Exotech	24	mise en équivalence	Pune, Inde

L'ensemble des filiales du groupe MGI Coutier clôture leur exercice social le 31 décembre de chaque année à l'exception des sociétés MEIPL, EPPL, Voss Exotech et MGI Coutier Ilia dont l'exercice social est clos le 31 mars de chaque année.

La société Voss Exotech (création) est intégrée pour la première fois dans le périmètre de consolidation. Aucune société n'est sortie du périmètre sur l'exercice 2007. La société EPPL est désormais consolidée par mise en équivalence (contre une intégration proportionnelle en 2006) car la perspective de prendre 50% au total du capital n'est plus d'actualité.

Note 3 Information par zone géographique

(en milliers d'euros)	France	Europe de l'Ouest	Reste du monde	Eliminations internes	Total
Au 31 décembre 2007					
Ventes totales	339 052	102 778	106 117	(85 135)	462 812
Résultat opérationnel courant	17 975	1 667	165	-	19 807
Au 31 décembre 2006					
Ventes totales	315 250	96 825	90 369	(74 853)	427 591
Résultat opérationnel courant	10 896	1 512	1 372	-	13 780

La ventilation des immobilisations (incorporelles, corporelles et financières) par zone géographique s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Valeurs nettes
France	198 595	60 214
Europe de l'Ouest	38 365	15 116
Reste du Monde	45 214	27 807
Total immobilisations	282 174	103 137

Note 4 Revenus et charges diverses nets (tes)

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Coûts de restructuration (net)	(1 031)	(1 265)
Plus-values nettes sur cessions d'actifs	(202)	95
Autres	20	557
Total	(1 213)	(613)

Note 5 Résultat financier

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Intérêts bancaires sur financement à court et moyen terme	(4 853)	(3 504)
Gains et (pertes) de change net	(396)	(1 381)
Autres produits (charges)	108	(175)
Total	(5 141)	(5 060)

Note 6 Impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Impôts courants	(5 596)	(2 384)
Impôts différés	902	(890)
Total	(4 694)	(3 274)

Le calcul de l'impôt est réalisé individuellement au niveau de chaque entité fiscale consolidée. Les positions d'impôts différés ont été reconnues en tenant compte d'un taux global de 33,33%.

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat comptable consolidé et la charge d'impôt théorique s'établit ainsi :

	(en milliers d'euros)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	13 452
Bénéfices non soumis à imposition (exonération temporaire)	(847)
Utilisation de déficits antérieurs	(846)
Pertes sans crédit d'impôt	3 595
Différences permanentes	(1 597)
Base imposable	13 757
Impôt au taux normatif de 33,33%	(4 581)
Autres impacts	(113)
Charge d'impôt effective	(4 694)

Note 7 Survaleurs

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Valeur nette au 1er janvier	8 101	7 905
Acquisitions de l'exercice	-	199
Compléments de prix sur acquisitions antérieures à l'exercice	-	-
Ajustement des valeurs d'actif et passif d'activités acquises antérieurement à l'exercice	(197)	-
Cessions	-	-
Ecart de conversion	-	(3)
Dépréciation	-	-
Montant net	7 904	8 101
Dépréciation au 31 décembre	(22 819)	(22 819)

Les survaleurs concernent principalement MGI COUTIER España et MGI COUTIER SA.

Note 8 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Logiciels	Autres	Total
Montants bruts comptabilisés			
Valeur au 1er janvier 2007	12 701	1 613	14 314
Acquisitions	138	164	302
Cessions	(959)	-	(959)
Ecart de conversion et autres	5	(32)	(27)
Valeur au 31 décembre 2007	11 885	1 745	13 630
Cumul des amortissements et pertes de valeur			
Valeur au 1er janvier 2007	(12 474)	(1 199)	(13 673)
Amortissements	(312)	(68)	(380)
Pertes de valeur nettes	-	-	-
Cessions	956	-	956
Ecart de conversion et autres	174	(211)	(37)
Valeur au 31 décembre 2007	(11 656)	(1 478)	(13 134)
Montants nets comptabilisés au 31 décembre 2007	229	267	496

En 2007 et 2006, aucun coût de développement n'a été immobilisé du fait que les critères de capitalisation n'ont pas été remplis. En effet, pour être immobilisés, les coûts de développement engagés dans le cadre d'un projet d'un nouveau produit ou d'une évolution significative d'un produit existant doivent satisfaire six critères. Parmi ces critères, il en est un qui impose de démontrer l'existence d'un marché pour la production issue du projet. L'existence du marché est démontrée lorsque le Groupe a reçu l'homologation des constructeurs et que les volumes proposés par les constructeurs génèrent une rentabilité suffisante. Or les frais de développement correspondants sont encourus à un stade du projet antérieur à l'homologation des constructeurs. Le montant des frais de recherche et développement inscrits en charges au cours de l'exercice 2007 s'élève à 22,5 millions d'euros (21,6 millions d'euros en 2006).

Note 9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques Matériel & Outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Montants bruts comptabilisés						
Valeur au 1er janvier 2007	7 019	48 498	140 545	25 891	3 189	225 142
Acquisitions	689	2 431	13 441	2 335	(84)	18 812
Cessions	-	(59)	(5 449)	(2 892)	-	(8 400)
Ecarts de conversion et autres	14	121	(317)	(107)	-	(289)
Valeur au 31 décembre 2007	7 722	50 991	148 220	25 227	3 105	235 265
Cumul amortissements et pertes de valeur						
Valeur au 1er janvier 2007	-	(18 794)	(102 354)	(15 925)	-	(137 073)
Amortissements	(14)	(1 537)	(9 576)	(1 542)	-	(12 669)
Pertes de valeur nettes	-	-	-	-	-	-
Cessions	10	59	5 135	2 415	-	7 619
Ecarts de conversion et autres	4	52	(710)	13	-	(641)
Valeur au 31 décembre 2007	-	(20 220)	(107 505)	(15 039)	-	(142 764)
Montants nets comptabilisés au 31 décembre 2007	7 722	30 771	40 715	10 188	3 105	92 501

L'analyse des biens acquis en crédit-bail selon leur nature est la suivante :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Terrains	266	-	266
Constructions	19 248	(15 230)	4 018
Installations techniques	6 124	(6 124)	-
Autres immobilisations	406	(406)	-
Total	26 044	(21 760)	4 284

Les terrains situés en France ont été comptabilisés en juste à valeur à dire d'expert. Ce mode de comptabilisation a entraîné une augmentation des immobilisations corporelles nettes de 3 500 milliers d'euros par rapport à une comptabilisation sur la base du coût historique. Les capitaux propres et les impôts différés passifs ont été affectés à hauteur respectivement de 2 333 milliers d'euros et 1 167 milliers d'euros par cette revalorisation des terrains.

Note 10 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Autres	Total
Montants bruts comptabilisés			
Valeur au 1er janvier 2007	149	1 371	1 520
Acquisitions	96	1 089	1 185
Cessions	-	(347)	(347)
Ecart de conversion et autres	(8)	199	191
Valeur au 31 décembre 2007	237	2 312	2 549
Cumul des amortissements et pertes de valeur			
Valeur au 1er janvier 2007	-	(319)	(319)
Amortissements	-	-	-
Pertes de valeur nettes	-	-	-
Cessions	-	-	-
Ecart de conversion et autres	-	24	24
Valeur au 31 décembre 2007	-	(295)	(295)
Montants nets comptabilisés au 31 décembre 2007	237	2 017	2 254

Note 11 Impôt différé

Les impôts différés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Réévaluation terrains France à dire d'expert	1 167	1 167
Amortissements accélérés à caractère fiscal	7 705	8 421
Crédits-Bails	3 096	3 008
Retraite	(1 347)	(1 226)
Provisions sur créances rattachées à des participations	2 845	2 360
Autres différences	(1 025)	(387)
Total	12 441	13 343

Les actifs et les passifs d'impôts différés ont été compensés dès lors qu'ils concernent une même entité fiscale. Au niveau du groupe, les éventuels actifs d'impôts différés se rapportant aux déficits fiscaux constatés en fin d'exercice n'ont pas été reconnus sur certaines filiales du fait des incertitudes relatives à leur utilisation future. Les principaux déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2007 (hors filiales mises en liquidation) et non pris en compte dans les états financiers s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	
MGI COUTIER Argentina	2 670
MGI COUTIER Mejico	3 838
MGI COUTIER Rom	2 877
Total	9 385

Note 12 Stocks

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Prov. pour dépréciation	Valeur nette	31.12.2006
Matières, composants & marchandises	22 200	(2 894)	19 306	15 618
Produits intermédiaires et finis	17 497	(251)	17 246	21 700
En cours de production	24 624	(1 360)	23 264	17 017
Total	64 321	(4 505)	59 816	54 335

Note 13 Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Créances clients	119 838	114 768
Provision pour dépréciation	(509)	(872)
Valeur nette	119 329	113 896

Les créances clients sont à échéance à moins d'un an.

Note 14 Autres créances courantes

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Charges constatées d'avance	381	475
Créances d'impôt – MGI COUTIER SA	919	1 376
Créances fiscales et autres	8 522	6 184
Avances et acomptes versés sur commandes	5 775	4 380
Valeur brute	15 597	12 415
Dépréciation	(909)	(1 006)
Valeur nette	14 688	11 409

L'ensemble des créances classées sous la rubrique « autres créances » est considéré comme étant à échéance à moins d'un an.

Note 15 Capital social

Au 31 décembre 2007, le capital se compose de 2 674 104 actions d'un montant nominal de 8 euros. Le groupe familial détient 67,67% du capital et des droits de vote, dont 56,14% par la société Coutier Junior.

L'assemblée générale du 21 juin 2007 a voté la distribution d'un dividende de 1,30 euro par action payable en numéraire, soit un dividende global de 3 476 milliers d'euros. Le versement d'un dividende de 0,8 euro net par action au titre de l'exercice 2007 sera proposé à l'assemblée générale du 20 juin 2008. Les états financiers consolidés ne tiennent pas compte de ce dividende à payer.

Note 16 Provisions à long terme

(en milliers d'euros)	31.12.2006	Augmen- tations	Utilisations	Reprises sans Objet/Autres	31.12.2007
Indemnités de retraite & Fin de carrière	3 845	199	-	-	4 044
Autres provisions pour risques et charges	6 099	2 621	1 755	1 811	5 154
Total	9 944	2 820	1 755	1 811	9 198

Les indemnités de départ à la retraite ont été calculées conformément à la note 1.3 i).

Note 17 Endettement financier net

Les dettes financières s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38 204	36 532
Crédits-bails	298	1 894
Autres financements moyen terme	668	860
Soldes créditeurs de banque	28 979	23 950
Sous-total dettes financières	68 149	63 236
Sous-total Disponibilités et équivalents de trésorerie	3 799	5 185
Endettement financier net	64 350	58 051

Au 31 décembre 2007, les dettes financières s'analysent comme suit selon leur échéance :

- ✓ à moins d'un an : 43 183 milliers d'euros (36 182 milliers d'euros en 2006)
- ✓ de un à cinq ans : 24 966 milliers d'euros (27 054 milliers d'euros en 2006)
- ✓ à plus de cinq ans : – milliers d'euros

Les dettes à taux fixe s'élèvent à 3 954 milliers d'euros et les dettes à taux variable à 64 195 milliers d'euros.

Par ailleurs, au 31 décembre 2007, les sociétés du groupe ne détiennent aucun contrat de couverture destiné à garantir un taux fixe maximum sur une partie des financements à taux variable mis en place.

Note 18 Autres dettes

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Avances et acomptes reçus	6 106	7 360
Produits constatés d'avance	533	329
Autres dettes	18 212	15 144
Total	24 851	22 833

Note 19 Engagements hors bilan et garanties accordées

Au 31 décembre 2007, le montant des autres engagements au profit d'organismes financiers s'élève à :

- ✓ 20 234 milliers d'euros, au titre des cautions accordées par la société-mère en faveur des filiales étrangères du groupe, dont :
 - ✓ MGI COUTIER Argentina : 1 724 milliers d'euros ;
 - ✓ MGI COUTIER España : 8 805 milliers d'euros ;
 - ✓ MGI COUTIER Turquie : 4 000 milliers d'euros ;
- ✓ 1 220 milliers d'euros, au titre d'hypothèques ou de garanties accordées sur des actifs non financiers (ce montant étant déjà inclus dans les dettes financières du groupe).

Note 20 Actions propres

Au 31 décembre 2007, le groupe ne détient aucune action propre.

Note 21 Effectifs

La ventilation des effectifs par catégorie s'analyse comme suit :

	31.12.2007	31.12.2006
Cadres	332	360
Employés et techniciens	1 743	1 808
Ouvriers	2 755	2 160
Total	4 830	4 328

Au 31 décembre 2007, le total de l'effectif du Groupe MGI COUTIER s'élève à 4 830 personnes, dont 2 230 en France. L'évolution des effectifs est la suivante :

	31.12.2007	31.12.2006
MGI COUTIER	2 230	2 270
Total France	2 230	2 270
MGI COUTIER TUNISIE	690	544
MGI COUTIER ARGENTINA	155	76
MGI COUTIER NINGBO	350	244
MGI COUTIER BURSA	389	374
MGI COUTIER BRASIL	175	164
MGI COUTIER UK	133	109
MGI COUTIER ESPAÑA	379	385
MGI COUTIER MEJICO	71	49
MEIPL	56	55
MGI COUTIER ROM	165	26
MGI COUTIER ENGINEERING	11	8
MGI COUTIER ILIA	26	24
Total	4 830	4 328

Note 22 Instruments financiers

Rubriques du bilan - Exercice 2007
(en milliers d'euros)

	Désignation des Instruments financiers	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actif			
Titres non consolidés et créances rattachées	A	998	998
Autres actifs financiers non courants	D	1 256	1 256
Clients et comptes rattachés	D	119 329	119 329
Autres actifs courants (hors charges constatées d'avance)	D	14 307	14 307
Trésorerie et équivalent de trésorerie	B	3 799	3 799
Passif			
Dettes financières (part à plus et à moins d'un an)	C	39 170	39 170
Dettes sur acquisition de titres (part à plus et à moins d'un an)	C	-	-
Concours bancaires courants	D	28 979	28 979
Fournisseurs et comptes rattachés	D	96 720	96 720
Autres dettes courantes (hors produits constatés d'avance)	D	24 321	24 321

A – actifs disponibles à la vente

B – Actifs et passifs en juste valeur par le résultat

C – Actifs et passifs évalués au coût amorti

D – Actifs et passifs évalués au coût

Note 23 Rémunérations des dirigeants

Le montant des rémunérations allouées aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, à raison des fonctions qu'ils exercent au sein des entreprises contrôlées du groupe MGI Coutier, ne peut être dissocié du montant global des rémunérations qui leur sont versées par MGI Coutier SA.

Les rémunérations versées aux membres du Directoire concernant MGI Coutier SA s'élèvent au total à 1 102 565 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (1 070 266 euros en 2006), tandis que celles accordées aux membres du conseil de Surveillance s'élèvent à 111 296 euros (232 135 euros en 2006).

Note 24 Options d'achat d'actions

Conformément à la septième résolution de l'Assemblée Générale du 18 Juin 2004, le Directoire a attribué le 23 août 2004 des options de souscription d'actions donnant droit à la souscription au prix unitaire de 22,87 € de 36.000 actions nouvelles MGI COUTIER représentant 1,35% du capital actuel. Le prix d'exercice des options a été fixé à la moyenne des cours cotés des vingt (20) dernières séances de Bourse précédant la date d'attribution des options, dans le respect des dispositions légales et conformément aux modalités fixées par l'assemblée générale correspondante. Aucun dirigeant de la société n'a bénéficié de ces options de souscription. Aucune option n'a été à ce jour exercée.

Note 25 Risques et litiges

1 RISQUES DE MARCHE

Risques liés à la fluctuation des taux de change

MGI COUTIER exerce une activité qui repose essentiellement sur des usines de proximité. De ce fait, le groupe est peu soumis aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers. Aucune couverture des risques de change n'a été mise en place.

Risques liés aux prix des matières premières

Les principales matières premières utilisées par le groupe MGI COUTIER sont les matières plastiques et l'acier. Le Groupe n'a historiquement jamais mis en place de couverture pour réduire son exposition aux fluctuations des matières premières.

Risques de taux

Le résultat net du Groupe peut être influencé par l'évolution des taux d'intérêt dans la mesure où ceux-ci ont un impact direct sur le coût de l'endettement. MGI COUTIER considère que les risques de taux sont indissociables de toute politique de financement. Aucune couverture des risques de taux n'a donc été mise en place.

Risques de liquidité

MGI COUTIER doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements nécessaires à son développement, mais également pour faire face à tout événement à caractère exceptionnel. Cet objectif est assuré par le recours aux marchés de capitaux sous la forme, d'une part, de ressources à long terme venant sécuriser sur une longue période la totalité de son endettement net (lignes de crédit moyen terme) et, d'autre part, d'instruments financiers à court terme (escompte en compte). Toutes les lignes de crédit moyen terme octroyées à MGI COUTIER SA depuis l'exercice 2003 font l'objet de covenants financiers. Sur la base de l'historique des dix dernières années, ces covenants ont toujours été respectés sauf sur l'exercice 2001. Par ailleurs, la trésorerie de MGI COUTIER est suivie quotidiennement, celle de ses filiales mensuellement.

2 RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT

Risques liés à l'environnement

Les activités de MGI COUTIER sont soumises dans les différents pays dans lesquels elles sont exercées à des réglementations environnementales diversifiées et évolutives lui imposant de respecter des normes toujours plus strictes en matière de protection de l'environnement, notamment quant aux émissions dans l'air et dans l'eau, à l'utilisation de substances dangereuses et à l'élimination des déchets. Pour s'inscrire dans cette démarche, MGI COUTIER a mis en œuvre une politique en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement en faveur de ses employés et du respect de son environnement dans le cadre de la norme ISO 14001. En France, les chefs d'établissement et à l'étranger les Directeurs de Filiale sont responsables de la gestion et du suivi des risques liés à l'environnement en coordination avec le Vice-Président du Directoire en charge des Opérations.

Risques liés aux produits et services vendus

MGI COUTIER est exposé au risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits et services vendus. Les risques actuels sont raisonnablement provisionnés. MGI COUTIER est également soumis au risque d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits et services vendus provoquant des dommages. Pour se prémunir de ce risque, MGI COUTIER a souscrit une police d'assurance responsabilité civile garantissant les conséquences financières de ces réclamations. Cependant, la responsabilité de MGI COUTIER envers ses clients est le plus souvent illimitée alors que les couvertures d'assurance sont systématiquement plafonnées. Il existe donc un risque résiduel théorique.

3 AUTRES RISQUES

Risques liés à la dépendance vis-à-vis du secteur automobile et de la clientèle

Les revenus de MGI COUTIER dépendent directement du niveau de la production automobile mondiale, en particulier en Europe, en Turquie et en Amérique du Sud. Cette production peut être affectée par la situation économique générale, par des programmes gouvernementaux, notamment d'incitations à l'achat de véhicules, par des accords commerciaux, par des évolutions de la réglementation et par les problèmes sociaux (dont les grèves et arrêts de travail). Par ailleurs, MGI COUTIER réalise plus de 60% de son activité directement auprès des deux constructeurs PSA et Renault. Les performances de ces deux constructeurs ont donc une incidence considérable sur les revenus de MGI COUTIER.

Risques liés aux nouveaux projets

Toute acceptation d'un nouveau projet fait l'objet d'une étude de rentabilité standardisée avec des critères de rentabilité et de retour sur investissements fixés par le Directoire. Une fois le projet accepté, il est suivi, de son démarrage jusqu'à la mise en production « série », avec des jalons où toutes les données financières et techniques sont analysées et corrigées si besoin.

Risques liés à la dépendance vis-à-vis des nouveaux modèles

Les contrats de fourniture prennent la forme de commandes ouvertes pour tout ou partie des besoins en équipement d'un modèle de véhicule, sans garantie de volume. Ils sont consentis distinctement pour chacune des fonctions d'un véhicule et sont généralement valables pour la durée de vie du modèle. Le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de MGI COUTIER peuvent donc être affectés par l'échec commercial d'un modèle et/ou par le fait que MGI COUTIER ne soit pas retenu sur une nouvelle génération de modèle. En outre, il peut arriver dans certains cas que le constructeur se réserve le droit de changer de fournisseur de manière discrétionnaire pendant la vie du modèle. Cependant, ces risques sont largement répartis dans la mesure où MGI COUTIER offre une large gamme de produits, installés ou mis en œuvre sur un grand nombre de références de véhicules.

Risques liés à la dépendance contractuelle

MGI COUTIER opère avec de nombreux fournisseurs ce qui réduit significativement le risque de dépendance de ses résultats à un contrat ou à une clause contractuelle spécifique.

Risques clients

Chaque mois, la Direction Financière diffuse l'état des encours et des échus par client de même qu'un état synthétique sur les litiges par Division. Depuis l'exercice 2006, une assurance-crédit a été mise en place afin de réduire les risques d'impayés sur une partie du périmètre France et Espagne.

Risques sociaux

MGI COUTIER considère que ses relations avec ses salariés sont, dans l'ensemble, bonnes. Toutefois, bien que la politique sociale de MGI COUTIER vise à minimiser les risques sociaux, MGI COUTIER n'est pas à l'abri de mouvements sociaux qui pourraient avoir une incidence sur ses activités et ses résultats.

Risques liés à la propriété intellectuelle (brevets)

Le savoir-faire industriel de MGI COUTIER et les innovations issues de la Recherche du groupe font, dans la mesure du possible et lorsque l'enjeu technologique le justifie, l'objet de dépôts de brevets visant à protéger la propriété intellectuelle. Le périmètre géographique et la durée de protection sont conformes à la pratique du secteur et adaptés aux besoins des Divisions ; ils font l'objet de revues systématiques et régulières. Si les risques de contrefaçon existent, cette approche constitue une arme juridique efficace pour lutter contre elle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 31 décembre 2007

Orfis Baker Tilly SA

149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

Mazars

131 boulevard Stalingrad
69624 Villeurbanne cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société MGI COUTIER SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ✓ La société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 1.3 b) de l'annexe aux états financiers. Sur la base de la documentation mise à notre disposition, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1.3 b) donne une information appropriée.
- ✓ Votre société constitue des provisions pour couvrir les litiges connus, tels que décrits en note 1.3 k) de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le groupe pour identifier et évaluer les risques ainsi que sur l'examen des dossiers significatifs recensés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Villeurbanne, le 30 mai 2008

Les commissaires aux comptes

Orfis BakerTilly SA
Michel Champetier

Mazars
Frédéric Maurel

ACTIF	Notes	n°	31.12.07		31.12.06	
			Montants bruts	Amort. ou provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations Incorporelles		3.1				
Concession, brevets			14 937	13 254	1 683	1 782
Immobilisations Corporelles		3.1				
Terrains			649	87	562	568
Constructions			17 306	8 404	8 902	8 644
Instal. tech., mat. et outillage			97 536	74 818	22 718	23 037
Autres immo. corporelles			17 518	10 848	6 670	6 974
Immo. en cours, av. et acptes			410		410	166
			133 419	94 157	39 262	39 389
Immobilisations Financières		3.2				
partici. & créances rattachées			71 001	20 492	50 509	39 786
Autres immo. financières			1 190	288	902	727
			72 191	20 780	51 411	40 513
Stocks		3.3	38 177	3 718	34 459	35 042
Avances & Acptes Versés/Cdes			2 075		2 075	1 279
Créances						
Clients et cptes rattachés		3.4	77 791	279	77 512	78 041
Autres créances		3.5	4 150	244	3 906	4 399
			81 941	523	81 418	82 800
Disponibilités et Valeurs Mobilières		3.6	13 069		13 069	10 377
Charges Constatées d'Avance			191		191	169
Ecarts de Conversion Actif			3		3	2
Total de l'Actif			356 003	132 432	223 571	211 353

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007
COMPTES SOCIAUX
(en milliers d'euros)

PASSIF	Notes	n°	31.12.2007	31.12.2006
Capitaux Propres		3.8		
Capital social			21 393	21 393
Primes de fusion et d'apport			9 704	9 704
Réserve légale			2 139	2 139
Réserves réglementées			41	41
Autres réserves				
Report à nouveau			16 384	14 661
Acomptes sur dividendes				
Résultat de l'exercice			7 281	5 199
Provisions réglementées		3.8	21 312	22 256
Situation Nette Avant Répartition			78 254	75 393
Provisions pour Risques & Charges		3.9	3 531	4 479
Dettes				
Dettes financières		3.10	27 775	23 437
Associés		3.10	12 226	10 801
Fournisseurs et comptes rattachés			80 339	75 737
Dettes fiscales et sociales		3.11	14 668	13 096
Autres dettes		3.11	6 347	8 177
			141 355	131 248
Produits constatés d'Avance			428	231
Ecarts de Conversion Passif			3	2
Total du Passif			223 571	211 353

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2007
COMPTES SOCIAUX
(en milliers d'euros)

Notes	n°	31.12.07 (12 mois)	31.12.06 (12 mois)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4.2	339 052	315 250
Variation de la production stockée		(1 736)	3 782
Subventions d'exploitation		30	140
Autres produits d'exploitation		4 577	4 596
PRODUITS D'EXPLOITATION		341 923	323 768
Achats		(113 835)	(98 140)
Variation de stocks et en cours		269	251
Autres achats et charges externes		(120 512)	(116 281)
VALEUR AJOUTEE		107 845	109 598
Impôts et taxes		(6 554)	(7 097)
Charges du personnel		(78 351)	(82 886)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		22 940	19 615
Dotations aux amortissements		(7 895)	(8 105)
Reprises et (dotations) aux provisions		2 618	(2 301)
Autres produits et (charges)		(830)	(146)
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 833	9 063
Produits et (charges) financières	4.3	(5 139)	(3 377)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		11 694	5 686
Produits et (charges) exceptionnels	4.4	700	594
Participation des salariés		(1 278)	(70)
RESULTAT AVANT IMPOTS		11 116	6 210
Provisions pour impôts	4.5	(3 835)	(1 011)
RESULTAT NET		7 281	5 199

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 31 DECEMBRE 2007

I PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'activité de MGI COUTIER SA consiste à concevoir, développer, produire des outillages et des pièces automobiles et à les commercialiser notamment auprès des constructeurs automobiles français et étrangers, ainsi que d'autres équipementiers automobiles. Sa vocation est d'être à la fois concepteur, industriel, et assembleur de fonctions.

MGI COUTIER SA assure également la coordination des activités industrielles et financières auprès de l'ensemble des filiales du groupe MGI COUTIER, dont elle est la société mère.

Les comptes annuels sont établis en milliers d'euros. Ils sont comparables d'un exercice à l'autre.

II PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

2.2 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

a) Incorporelles

Les frais d'études et de développement sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les fonds de commerce sont comptabilisés sur la base de leur valeur d'apport. Les fonds de commerce figurant au bilan font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée à partir de critères liés à la rentabilité constatée et les perspectives d'avenir de l'activité concernée. Suite à l'application au 1er janvier 2005 du règlement 2002-10, la société MGI COUTIER n'amortit plus les fonds de commerce figurant à l'actif du bilan.

Les logiciels de micro-informatique sont amortis sur une durée de 12 mois. Les autres progiciels ou dépenses engagés lors de la mise en place d'un nouveau système d'information (SAP) sont immobilisés et amortis sur une durée de trois ans.

Les brevets sont amortis sur leur durée de protection.

b) Corporelles

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée d'utilité des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées d'amortissement retenues peuvent être résumées comme suit :

	Durée
Constructions	25 à 40 ans
Agencements des constructions	5 à 10 ans
Installations techniques	6 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	6 à 10 ans
Installations générales	10 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans

Les amortissements complémentaires, résultant de l'application de dispositions fiscales (dégressif, exceptionnel), sont traités comme des amortissements dérogatoires, qui sont comptabilisés en "provisions réglementées".

c) Financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée en utilisant plusieurs critères et notamment les capitaux propres, des multiples d'excédent brut d'exploitation, les perspectives de développement et de rentabilité,

2.3 Créances rattachées à des participations

A compter du 2 janvier 2002, le groupe MGI Coutier a mis en place des conventions de trésorerie entre l'ensemble des filiales du groupe. Celles-ci stipulent que toutes les créances et dettes commerciales intragroupe échues depuis plus d'un mois et non remboursées sont considérées comme des avances de trésorerie. Le règlement de ces avances n'étant pas planifié, elles sont comptabilisées sous les rubriques « créances rattachées à des participations » ou « dettes rattachées à des participations ».

2.4 Stocks

Les stocks sont valorisés au prix d'achat pour les matières premières, et au prix de revient usine pour les produits finis et travaux en cours. Du prix de revient, sont exclus les frais généraux ne contribuant pas à la production et les frais financiers.

Les provisions nécessaires sont constituées sur les stocks présentant un risque d'obsolescence, ou ceux pour lesquels le prix de revient est supérieur à la valeur de réalisation. Les outillages sont valorisés au prix de revient complet (coûts externes) dans la limite du prix facturable aux clients.

2.5 Créances clients

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les provisions pour créances douteuses sont déterminées selon des critères d'ancienneté des créances non recouvrées. Une provision est également enregistrée chaque fois qu'un litige réel et sérieux est constaté, ou qu'un client fait l'objet d'une procédure contentieuse.

Par ailleurs, des provisions pour dépréciation des créances clients sont également calculées selon des critères d'ancienneté pour les factures non recouvrées, et suivant les modalités suivantes :

- ✓ provision égale à 25% du montant hors taxes des créances non recouvrées pour les créances dont la date d'échéance est dépassée de plus de 150 jours et de moins de 360 jours.
- ✓ provision égale à 100% du montant hors taxes des créances non recouvrées, pour les créances dont la date d'échéance est dépassée de plus de 360 jours.

2.6 Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêtés des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.7 Engagements de retraite

Les droits acquis par les membres du personnel au titre des indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnés. Ils sont néanmoins évalués et leur montant à la clôture de l'exercice est mentionné en engagements financiers (cf. note 5.1).

Les engagements de retraite sont estimés en utilisant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Les montants des droits acquis par les salariés en application des différentes conventions collectives applicables sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, de rotation du personnel, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base d'un taux d'actualisation. Les estimations ont été réalisées sur la base d'un taux d'actualisation de 5,5%, d'une augmentation des salaires de 2,0% pour les cadres (2,25% pour les non cadres), d'un âge de départ à la retraite de 65 ans et d'hypothèses moyennes en matière de rotation du personnel.

Les médailles du travail ne font pas l'objet de provisions pour risques et charges car les engagements correspondants ne sont pas significatifs. Les conventions collectives qui s'appliquent aux établissements de MGI Coutier ne prévoient pas cette obligation et les usages de la société restent accessoires en la matière.

2.8 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel comprend notamment les produits et charges résultant d'évènements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

Les charges et produits exceptionnels comprennent notamment les dotations ou reprises relatives aux amortissements dérogatoires, les produits de cessions d'actifs et les produits et charges non liés à l'activité courante.

2.9 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de change en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

III NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2006	Augment.	Diminutions	31.12.2007
Autres immobilisations incorporelles	15 790	106	959	14 937
Terrains	649	-	-	649
Constructions	16 485	880	59	17 306
Installations techniques, matériel et outillages	96 469	5 950	4 883	97 536
Autres immobilisations corporelles	19 165	916	2 563	17 518
Immobilisations en cours, avances et acptes	166	244	-	410
Valeurs brutes	148 724	8 096	8 464	148 356
Amort. Autres immob. Incorporelles	(14 008)	(201)	955	(13 254)
Provisions terrains	(81)	(6)	-	(87)
Amort. Constructions	(7 841)	(598)	35	(8 404)
Amort. Installat. Techn.	(73 432)	(6 031)	4 645	(74 818)
Amort. Autres immob.	(12 191)	(1 058)	2 401	(10 848)
Total amort./prov.	(107 553)	(7 894)	8 036	(107 411)
Valeur nette	41 171	202	(428)	40 945

Les « autres immobilisations incorporelles » s'analysent comme suit au 31 décembre 2007 :

(en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissement	Montant net
Logiciels	7 894	(7 812)	82
Fonds commercial	6 327	(4 726)	1 601
Autres immobilisations incorporelles	716	(716)	-
Total	14 937	(13 254)	1 683

Les frais de Recherche & Développement comptabilisés en charges sur l'exercice s'élèvent à 15 846 milliers d'euros.

3.2 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31.12.2006	Augmentations	Diminutions	31.12.2007
Participations	52 411	7 229	14 027	45 613
Créances rattachées à des participations	19 529	9 765	3 906	25 388
Autres immobilisations financières	917	388	115	1 190
Valeurs brutes	72 857	17 382	18 048	72 191
Provisions sur titres de participation	(25 068)	(1 871)	14 772	(12 167)
Provisions sur créances rattachées	(7 086)	(2 242)	1 003	(8 325)
Provisions sur autres immobilisations	(190)	(111)	13	(288)
Total provisions	(32 344)	(4 224)	15 788	(20 780)
Valeur nette	40 513	13 158	(2 260)	51 411

3.3 Stocks

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Matières premières	9 185	8 917
Encours de production	11 077	13 069
Produits intermédiaires et finis	17 817	17 561
Marchandises	98	123
Valeur brute	38 177	39 670
Provisions pour dépréciation	(3 718)	(4 628)
Valeur nette	34 459	35 042

3.4 Créances clients

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Créances clients	77 791	79 036
Provisions pour dépréciation	(279)	(635)
Valeur nette	77 512	78 401

3.5 Autres créances

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Créances Groupe	-	659
Créances hors Groupe	4 150	4 247
Valeur brute	4 150	4 906
Prov. Dépréciation	(244)	(507)
Valeur nette	3 906	4 399

3.6 Disponibilités et valeurs mobilières

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Disponibilités	13 069	10 377
Valeur nette	13 069	10 377

3.7 Echéances des créances et des dettes

Les créances sont exigibles à moins d'un an à l'exception de celles figurant sous les rubriques suivantes :

(en milliers d'euros)	Echéances > 1 an
Créances rattachées S/ participations	25 731
Autres immobilisations financières	847
Créances clients provisionnées	279
Autres créances	244
TOTAL	27 101

Les dettes sont exigibles à un an au plus à l'exception de celles figurant sous les rubriques suivantes :

(en milliers d'euros)	Exigibilité 1 à 5 ans	Exigibilité > 5 ans	Total
Emprunts	19 167	-	19 167
TOTAL	19 167	-	19 167

3.8 Capitaux propres

Le capital social se compose de 2 674 104 actions de 8 euros. Il existe une action de concert au sens de l'article 233-10 du Code de commerce entre les sociétés Coutier Junior, Coutier Senior (sociétés holdings familiales contrôlées par Messieurs André, Joseph et Roger Coutier et leur famille), et Messieurs André, Joseph et Roger Coutier, qui représentent 67,67 % du capital et des droits de vote. Ces actionnaires ont passé une convention par laquelle ils ont décidé de se concerter pour mettre en œuvre une politique commune d'actionnaires vis-à-vis de la société. Cette convention a fait l'objet des déclarations réglementaires auprès des autorités de tutelle qui en ont assuré la publicité (Avis SBF n° 94-2365 du 29 juillet 1994). La durée de ce pacte d'actionnaires est de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes de cinq ans chacune à moins que l'une des parties ne mette fin à son engagement avant l'expiration de la période. Les membres restant dans le pacte continueraient, dans ce cas, à être tenus par les obligations qui en résultent.

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice 2007 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Montants
Capitaux propres au 31/12/2006	75 393
Distribution de dividendes	(3 476)
Résultat de l'exercice	7 281
Mouvements sur les provisions réglementées	(944)
TOTAL	78 254

3.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges, qui correspondent notamment aux litiges en cours avec les tiers, aux mesures de licenciement, aux pertes latentes de change, s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2006	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	31.12.2007
Provisions pour litiges	4 397	1 922	1 582	1 209	3 528
Provisions pour pertes de change	82	3	82	-	3
Total	4 479	1 925	1 664	1 209	3 531

3.10 Dettes financières

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Dettes Groupe	12 226	10 801
Dettes hors Groupe :		
- Emprunts	27 509	23 281
- Intérêts à payer	220	115
- Participation	46	41
Total	40 001	34 238

3.11 Autres dettes

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Organismes sociaux	5 458	5 669
Personnel	6 180	5 075
Etat (T.V.A., IS, etc.)	3 029	2 350
Avances et acomptes reçus	3 610	5 309
Autres dettes, charges à payer	2 738	2 870
Associés, dividendes à payer	-	-
Total	21 015	21 273

3.12 Entreprises liées

Les principaux postes au bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Créances rattachées à des participations	25 388	19 529
Clients et comptes rattachés	17 361	13 714
Autres immobilisations financières	343	-
Autres créances	-	659
Fournisseurs et comptes rattachés	17 807	16 300
Emprunts et dettes financières	12 226	10 801
Autres dettes	-	169

3.13 Comptes rattachés

Les produits à recevoir sont principalement constitués d'avoires fournisseurs pour 103 milliers d'euros (484 milliers en 2006) et de factures à établir pour 5 948 milliers d'euros (5 306 milliers d'euros en 2006). Les charges à payer concernent principalement des factures non parvenues pour 12 220 milliers d'euros (10 659 milliers d'euros en 2006), des avoires à établir pour 2.631 milliers d'euros (2 803 milliers d'euros en 2006) et des dettes fiscales et sociales pour 8 604 milliers d'euros (7 542 milliers d'euros en 2006).

3.14 Effets de commerce

Les créances clients comprennent un montant de 16 371 milliers d'euros (21 778 milliers d'euros en 2006) correspondant à des effets reçus non échus et non escomptés. Les dettes fournisseurs comprennent des effets à payer pour un montant de 36 720 milliers d'euros (36 353 milliers d'euros en 2006).

IV NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Produits et charges avec les entreprises liées

Les ventes à des entreprises liées se sont élevées à 34 690 milliers d'euros (30 430 milliers d'euros en 2006).

Les achats auprès des entreprises liées ont représenté 46 485 milliers d'euros (43 723 milliers d'euros en 2006).

Les produits financiers avec des entreprises liées se sont élevés à 1 118 milliers d'euros (620 milliers d'euros en 2006) (hors produits de participation et reprises sur provisions qui sont détaillés au paragraphe 4.3).

Les charges financières avec des entreprises liées se sont élevées à 558 milliers d'euros (411 milliers d'euros en 2006) (hors abandons de créances et dotations aux provisions qui sont détaillés au paragraphe 4.3).

4.2 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires en France représente 204,9 millions d'euros, soit 60,4% du chiffre d'affaires total (67,6 % en 2006). Le chiffre d'affaires export représente 134,1 millions d'euros, soit 39,6% du chiffre d'affaires total (32,4 % en 2006).

4.3 Produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Produits des participations	85	817
Différences nettes de change	(56)	(36)
Dotations nettes aux provisions	(2 604)	(967)
Abandons de créances	(1 120)	(1 711)
Intérêts financiers et autres charges financières (nets)	(1 444)	(1 480)
Total	(5 139)	(3 377)

Les dotations aux provisions sur les titres de participation s'élèvent à 1 851 milliers d'euros (495 milliers d'euros en 2006). Elles concernent exclusivement la filiale argentine. Par contre, il a été procédé à des reprises sur provisions sur les titres des filiales chinoise et brésilienne pour un montant de 745 milliers d'euros.

Les dotations aux provisions sur créances rattachées à des participations s'élèvent à 2 461 milliers d'euros et concernent principalement les filiales roumaine, mexicaine et italienne. Des reprises ont été enregistrées sur l'exercice pour 1 003 milliers d'euros. Celles-ci concernent les filiales brésilienne et argentine.

4.4 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Amortissements et provisions (nets)	945	680
Cessions nettes d'actifs	(251)	(106)
Autres produits (charges)	6	20
Total	700	594

4.5 Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant (et participation)	10 416	(3 595)	6 821
Résultat exceptionnel	700	(240)	460
Résultat comptable	11 116	(3 835)	7 281

4.6 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un accroissement fiscal futur de 6 436 milliers d'euros (7 188 milliers d'euros en 2006), sur la base d'un taux d'imposition de 33,33 %.

V AUTRES INFORMATIONS

5.1 Retraite

Le montant cumulé des engagements liés aux indemnités de départ en retraite non provisionnées à la clôture de l'exercice, s'élève à 3 620 milliers d'euros. Les hypothèses de calcul sont précisées dans la note 2.7 ci-dessus.

5.2 Crédits-bails

La valeur d'origine des immobilisations acquises en crédit-bail s'élève à 26 044 milliers d'euros et leur valeur nette s'élèverait à 4 284 milliers d'euros si elles avaient été acquises en pleine propriété et amorties. L'échéancier des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Montants
A un an au plus	406
A plus d'un an et cinq ans au plus	429
A plus de cinq ans	-

Les redevances payées au cours de l'exercice s'élèvent à 627 milliers d'euros.

5.3 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société MGI COUTIER SA sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés du groupe MGI COUTIER.

5.4 Autres engagements financiers

Au 31 décembre 2007, les autres engagements au profit d'organismes financiers s'analysent comme suit :

- ✓ 20 234 milliers d'euros au titre des cautions accordées (20 550 milliers d'euros en 2006),
- ✓ 1 220 milliers d'euros au titre d'hypothèques ou de nantissements d'actifs à caractère financier (ce montant étant déjà inclus dans les dettes financières) (1 220 milliers d'euros en 2006),
- ✓ 24 783 milliers d'euros au titre des effets faisant l'objet d'un escompte en compte au 31 décembre 2007 (19 289 milliers d'euros en 2006).

5.5 Rémunérations allouées aux dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres du Directoire s'élèvent au total à 1 102 565 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (1 070 266 euros en 2006).

Le montant total des rémunérations et jetons de présence alloués aux membres du conseil de surveillance s'élève au total à 111 296 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (232 135 euros en 2006).

5.6 Effectif moyen

	2007	2006
Cadres	297	330
ETAM	838	873
Ouvriers	1 153	1 189
Total	2 288	2 392

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales) (en euros sauf mention contraire)

EXERCICES CONCERNES	Du 1 01 03	Du 1 01 04	Du 1 01 05	Du 1 01 06	Du 1 01 07
NATURE DES INDICATIONS	au 31 12 03	au 31 12 04	au 31 12 05	au 31 12 06	au 31 12 07
✓ Capital en fin d'exercice					
a) Capital social en francs	-	-	-	-	-
Capital social en euros	21 392 832	21 392 832	21 392 832	21 392 832	21 392 832
b) Actions existantes					
- nombre	2 674 104	2 674 104	2 674 104	2 674 104	2 674 104
- valeur nominale des actions en francs	-	-	-	-	-
- valeur nominale des actions en euros	8	8	8	8	8
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote)	-	-	-	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	-	36 000	36 000	36 000	36 000
✓ Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	374 025 008	357 236 339	325 414 034	315 250 097	339 051 927
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortiss. et provisions	24 227 527	28 080 822	18 452 053	17 056 212	5 301 297
c) Impôts sur les bénéfiques	4 565 762	6 528 138	613 984	1 011 377	3 834 821
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	1 433 997	2 277 253	-	69 682	1 277 447
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortiss. et provisions	7 372 341	15 387 023	7 844 207	5 199 310	7 281 382
f) Résultat distribué	5 348 208	5 348 208	5 348 208	3 476 335	2 139 283*
✓ Résultat par action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	6,82	7,21	6,67	6,38	0,07
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortiss. et provisions	2,76	5,75	2,93	1,94	2,72
c) Dividende net attribué à chaque action	2,00	2,00	2,00	1,30	0,80*
✓ Personnel					
a) Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	2 859	2 788	2 618	2 392	2 288
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	63 865 804	66 185 216	64 983 184	62 424 160	59 060 536
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc.)	24 377 868	24 917 232	22 852 401	20 461 932	19 290 360

* Il s'agit ici de la distribution de dividende que le Directoire proposera à l'Assemblée Générale de juin 2008

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Orfis Bakers Tilly SA

149, boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne

Mazars

131, boulevard de Stalingrad
69624 Villeurbanne cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels de la société MGI COUTIER, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ la justification de nos appréciations,
- ✓ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ✓ Comme indiqué dans la note 2.2 c) de l'annexe, la société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation qu'elle détient, lorsque la valeur d'utilité de ces titres est inférieure à leur coût d'acquisition. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des évaluations retenues à la clôture de l'exercice.
- ✓ Votre société constitue des provisions pour couvrir les litiges connus, tels que décrits en note 2.6 de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le groupe pour identifier et évaluer les risques ainsi que sur l'examen des dossiers significatifs recensés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- ✓ la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- ✓ la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Villeurbanne, le 30 mai 2008

Les commissaires aux comptes

Orfis Baker Tilly SA
Michel Champetier

Mazars
Frédéric Maurel

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

*sur les conventions
et engagements réglementés
Exercice clos le 31 décembre 2007*

Orfis Baker Tilly SA

149, boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne

Mazars

131, boulevard de Stalingrad
69624 Villeurbanne cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice sont présentés dans la partie I.

Par ailleurs, en application de l'article R 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Ces conventions sont présentées dans la partie II.

Fait à Villeurbanne, le 30 mai 2008

Les commissaires aux comptes

Orfis Baker Tilly SA
Michel Champetier

Mazars
Frédéric Maurel

1 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Avec les sociétés MGI Coutier Argentina, Ningbo MGI Coutier, MGI Coutier UK, MGI Coutier Turquie, MGI Coutier Mejico, MGI Coutier Espana, MGI Coutier Brasil, MGI Coutier Tunisie, MGI Coutier Roumanie

Facturation par MGI COUTIER de frais de coordination et d'animation commerciale apportées par les divisions de MGI COUTIER aux filiales sur la base de 0,5% du montant du chiffre d'affaires hors groupe (Pièces & Outillages)

Membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire intéressés :

Messieurs André Coutier, Henri Taborin, Roger Coutier, Jean-Louis Thomasset, Joseph Coutier, Paul Deguerry, Bertrand Millet, Jean-Claude Seve, Société Coutier Junior SA

Objet, nature et modalités :

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2007 :

- Ningbo MGI Coutier	545 euros
- MGI Coutier Turquie	98 536 euros
- MGI Coutier Argentine	18 697 euros
- MGI Coutier UK	119 790 euros
- MGI Coutier Espana	63 357 euros
- MGI Coutier Mejico	14 588 euros
- MGI Coutier Brasil	66 233 euros
- MGI Coutier Tunisie	3 332 euros
- MGI Coutier Roumanie	22 373 euros

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 5 décembre 2006.

1.2 Avec MGI COUTIER ARGENTINE, la filiale argentine de MGI COUTIER SA

Abandon de créances

Membres du Directoire intéressés :

Messieurs Taborin, Roger Coutier, Jean-Louis Thomasset

Objet et nature :

Octroi par votre société d'un abandon de créances à sa filiale MGI COUTIER ARGENTINE.

Modalités :

La charge financière comptabilisée au titre de cet abandon de créances sur l'exercice 2007 s'élève au total à 1 119 milliers d'euros.

Cette convention a été autorisée par les Conseils de Surveillance du 21 juin 2007 et du 4 décembre 2007.

1.3 Avec MGI COUTIER ARGENTINE, la filiale argentine de MGI COUTIER SA

Transformation d'avances de trésorerie et de sommes en compte-courant en capital

Membres du Directoire intéressés :

Messieurs Henri Taborin, Roger Coutier et Jean-Louis Thomasset

Objet, nature et modalités :

Augmentation de capital en faveur de la filiale argentine par incorporation de créances et avances de trésorerie pour un montant de 3 250 milliers d'euros.

Cette convention a été autorisée par les Conseils de Surveillance du 21 juin 2007 et du 4 décembre 2007.

1.4 Avec MGI COUTIER BRASIL, la filiale brésilienne de MGI COUTIER SA

Transformation d'avances de trésorerie et de sommes en compte-courant en capital

Membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire intéressés :

Messieurs André Coutier, Henri Taborin, Roger Coutier, Jean-Louis Thomasset, Joseph Coutier, Paul Deguerry, Bertrand Millet, Jean-Claude Seve, Société Coutier Junior SA

Objet, nature et modalités :

Augmentation de capital en faveur de la filiale brésilienne par incorporation de créances pour un montant de 3 287 milliers d'euros.

Cette convention a été autorisée par les Conseils de Surveillance du 21 juin 2007 et du 4 décembre 2007.

1.5 Avec MGI COUTIER ENGINEERING, la filiale indienne de MGI COUTIER SA

Transformation d'avances de trésorerie et de sommes en compte-courant en capital

Membres du Directoire intéressés :

Messieurs Henri Taborin et Jean-Louis Thomasset

Objet, nature et modalités :

Augmentation de capital en faveur de la filiale indienne par incorporation d'avances de trésorerie pour un montant de 99 milliers d'euros.

Cette convention a été autorisée par les Conseils de Surveillance du 21 juin 2007 et du 4 décembre 2007.

1.6 Avec MGI COUTIER ILIA, la filiale iranienne de MGI COUTIER SA

Transformation d'avances de trésorerie et de sommes en compte-courant en capital

Membres du Directoire intéressés :

Monsieur Henri Taborin

Objet, nature et modalités :

Augmentation de capital en faveur de la filiale iranienne par incorporation d'avances de trésorerie pour un montant de 597 milliers d'euros.

Cette convention a été autorisée par les Conseils de Surveillance du 21 juin 2007 et du 4 décembre 2007.

1.7 Avec MGI COUTIER ENGINEERING, la filiale indienne de MGI COUTIER SA

Refacturation par MGI Coutier Engineering de prestations de services de bureau d'études.

Membres du Directoire intéressés :

Messieurs Henri Taborin et Jean-Louis Thomasset

Objet, nature :

La filiale MGI Coutier Engineering ayant pour objet une activité de bureau d'études a refacturé à MGI Coutier SA des prestations de services de bureau d'études sur l'exercice 2007.

Modalités :

La charge comptabilisée au titre de cette facturation sur l'exercice 2007 s'élève à 192 390 euros.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 21 juin 2007.

2 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Avec la SCI BRAY SUD

2.1.1 Facturation d'un loyer concernant l'usine

de GOURNAY

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

une charge de 95 174 euros, correspondant au loyer annuel, a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2007.

2.1.2 Rémunération des avances en compte courant sur la base du taux EURIBOR majoré de 0,60%

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Une charge de 2 457 euros, relative aux intérêts sur compte courant, a été comptabilisée au cours de l'exercice 2007.

2.2 Avec les sociétés MGI Coutier Argentina, Ningbo MGI Coutier, MGI Coutier UK, MGI Coutier Turquie, MGI Coutier Mejico, MGI Coutier Espana, MGI Coutier Brasil, MGI Coutier Tunisie, MGI Coutier Roumanie, MGI Coutier Ilia

2.2.1 Facturation par MGI Coutier d'une redevance se rapportant à la marque MGI Coutier, sur la base de 1,2% du montant du chiffre d'affaires hors groupe (Pièces & Outillages)

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2007 :

- Ningbo MGI Coutier	59 912 euros
- MGI Coutier Turquie	248 800 euros
- MGI Coutier Argentine	51 229 euros
- MGI Coutier UK	303 073 euros
- MGI Coutier Espana	692 006 euros
- MGI Coutier Mejico	70 988 euros
- MGI Coutier Brasil	159 349 euros
- MGI Coutier Tunisie	7 996 euros
- MGI Coutier Roumanie	53 695 euros

2.2.2 Facturation par MGI Coutier des frais de recherche calculés sur la base de 0,5% du chiffre d'affaires hors groupe (Pièces uniquement)

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2007 :

- Ningbo MGI Coutier	545 euros
- MGI Coutier Turquie	97 007 euros
- MGI Coutier Argentine	16 990 euros
- MGI Coutier Espana	63 054 euros
- MGI Coutier UK	113 871 euros
- MGI Coutier Mejico	14 588 euros
- MGI Coutier Brasil	64 031 euros
- MGI Coutier Tunisie	3 332 euros
- MGI Coutier Roumanie	22 244 euros

2.2.3 Facturation par MGI COUTIER d'une redevance relative aux frais de mandats correspondant à 1,8% ou 2,4% du chiffre d'affaires hors groupe (Pièces & Outillages)

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Le taux de redevance est passé de 1,6% à 1,8% et de 2,2% à 2,4% (pour les filiales étrangères utilisant l'outil informatique SAP) entre 2006 et 2007 :

- 1,8% pour les filiales étrangères n'utilisant pas SAP,
- 2,4% pour les filiales étrangères utilisant SAP.

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2007 :

- Ningbo MGI Coutier	102 476 euros
- MGI Coutier Turquie	605 009 euros
- MGI Coutier Argentine	49 547 euros
- MGI Coutier UK	613 772 euros
- MGI Coutier Espana	1 342 129 euros
- MGI Coutier Mejico	105 666 euros
- MGI Coutier Brasil	199 825 euros
- MGI Coutier Tunisie	787 763 euros
- MGI Coutier Roumanie	72 855 euros

2.2.4 Facturation par MGI COUTIER de frais de prestations d'études et développement au coût réel payé cash ou à défaut à hauteur de 4% du chiffre d'affaires spécifique (chiffre d'affaires réalisé par les filiales et se rapportant aux outillages/pièces développés en France)

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2007 :

- MGI Coutier Turquie	650 444 euros
- MGI Coutier Argentine	4 140 euros
- MGI Coutier UK	641 128 euros
- MGI Coutier Espana	767 386 euros
- MGI Coutier Mejico	43 268 euros
- MGI Coutier Brasil	160 611 euros
- MGI Coutier Ilia	7 717 euros

2.3 Avec les sociétés MGI Coutier Argentina, MGI Coutier Turquie, MGI Coutier UK, MGI Coutier Espana, MGI Coutier Mejico, MGI Coutier Tunisie, Ningbo MGI Coutier, MGI Coutier USA Inc, MGI Coutier Brasil, MGI Coutier Roumanie

Transformation des dettes commerciales en dettes financières pour l'ensemble des créances et dettes commerciales intra groupe échues depuis plus d'un mois

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Le taux d'intérêt appliqué en 2007 correspond au taux EURIBOR majoré de 0,60%.

Les charges et produits financiers suivants ont été comptabilisés en application de ces conventions de trésorerie au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 :

(en euros)	Charges Financières	Produits Financiers
- MGI COUTIER España	120 366	
- MGI COUTIER UK	108 748	
- MGI COUTIER Argentina		94 142
- Ningbo MGI COUTIER		79 805
- MGI COUTIER Turquie		89 836
- MGI COUTIER Tunisie		41 670
- MGI COUTIER Mejico		329 431
- MGI COUTIER Brasil		266 363
- MGI COUTIER Roumanie		186 233
- MGI COUTIER USA	2 054	

2.4 Avec MEIPL, la filiale indienne de MGI COUTIER SA

Facturation de Royalties

Objet et nature :

Refacturation de royalties faisant suite au transfert de savoir-faire portant sur les produits « conduits en carburant », ainsi qu'aux activités de conseil dans les domaines suivants : finance, juridique, développement industriel, achats, DSI, qualité, marketing, développement commerce international

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Facturation par votre société de royalties calculés sur la base du « Net selling price » des produits vendus par la filiale MEIPL. Les taux suivants ont été appliqués pour calculer les royalties :

- ✓ 0,95% sur la base du « Base Domestic Turnover »
- ✓ 2,85% sur la base du « New Domestic Turnover »
- ✓ 4,00% sur la base du « Export Turnover ».

Les produits comptabilisés sur l'exercice 2007 s'élèvent au total à 96 128 euros.

2.5 Avec EPPL, la filiale indienne de MGI COUTIER SA

Facturation de Royalties

Objet et nature :

Refacturation de royalties faisant suite au transfert de savoir-faire technique portant sur les répartiteurs d'air, couvre-culasse, support batteries, conduits électriques, aérateurs, charnières et systèmes d'ouverture,... ainsi qu'aux

activités de conseil dans les domaines suivants : finance, juridique, développement industriel, achats, DSI, qualité, marketing, développement commerce international

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Facturation par votre société de royalties calculés sur la base du « Net selling price » des produits vendus par la filiale EPPL. Les taux suivants ont été appliqués pour calculer les royalties :

- ✓ 1,00% sur la base du « Base Domestic Turnover »
- ✓ 3,75% sur la base du « New Domestic Turnover »
- ✓ 5,00% sur la base du « Export Turnover ».

Les produits comptabilisés sur l'exercice 2007 s'élèvent au total à 35 032 euros.

2.6 Avec la société Coutier Junior SA

2.6.1 Mise à disposition d'un local

et prestations d'assistance

Objet et nature :

Mise à disposition d'un local destiné à abriter le siège social. Réalisation de prestations d'assistance juridique lors de l'approbation des comptes annuels.

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Un produit de 1 150 euros a été comptabilisé à ce titre au cours de l'exercice 2007.

2.6.2 Convention de trésorerie

Objet et nature :

Mise en place d'une convention de trésorerie. Les sommes mises à disposition font l'objet d'une rémunération calculée sur la base du taux EURIBOR majoré de 0,60%.

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Une charge de 11 692 euros a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2007.

2.7 Avec la société civile Coutier Senior

2.7.1 Mise à disposition d'un local

et prestations d'assistance

Objet et nature :

Mise à disposition d'un local utilisé à titre de siège social de la société. Réalisation de prestations d'assistance juridique lors de l'approbation des comptes annuels.

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Un produit de 383 euros a été comptabilisé à ce titre au cours de l'exercice 2007.

2.7.2 Convention de trésorerie

Objet et nature :

Mise en place d'une convention de trésorerie. Les sommes mises à disposition font l'objet d'une rémunération calculée sur la base du taux EURIBOR majoré de 0,60%.

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Une charge de 8 356 euros a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2007.

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2008

■ **Première résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes, et après avoir délibéré, approuve les comptes consolidés annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

■ **Deuxième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 26 638 euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 8 879 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

■ **Troisième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 7 281 381,74 euros :

- ✓ d'une part aux actionnaires à titre de dividendes pour un montant de 2 139 283,20 euros soit un dividende net par action de 0,80 euro ; étant précisé qu'il n'y a pas eu d'acompte sur dividende de versé, soit un dividende net à verser par action de 0,80 euro, qui sera mis en paiement au siège social en juin 2008 ;
- ✓ d'autre part, en report à nouveau pour le solde soit un montant de 5 142 098,54 euros.

Il est rappelé que la Loi de Finances pour 2008 a institué une option permettant à l'actionnaire contribuable d'opter en faveur d'un prélèvement libératoire à la source de 18% sur les dividendes des sociétés européennes, l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu, après abattements, demeurant le régime de droit commun. Le régime d'imposition des dividendes au nouveau prélèvement libératoire ou l'application du régime traditionnel de taxation suppose une option en pleine connaissance de cause.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que le montant du dividende mis en distribution et celui de l'avoir fiscal correspondant au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende par action en EUROS	Avoir Fiscal en EUROS
31 décembre 2004	2,00 net	selon législation en vigueur
31 décembre 2005	2,00 net	selon législation en vigueur
31 décembre 2006	1,30 net	Néant

■ **Quatrième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L.225-86 et suivants du Nouveau Code de Commerce, approuve ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

■ **Cinquième résolution**

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2008 à 37 500 euros.

■ **Sixième résolution**

L'assemblée générale ordinaire annuelle confère tous pouvoirs à Monsieur André Coutier, Président du Directoire de MGI COUTIER, avec faculté de délégation, en possession d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.



MGI COUTIER

Siège Social / Head Office

MGI COUTIER

975, route des Burgondes

01410 CHAMPFROMIER

France

Tél. : 04 50 56 98 98

Fax : 04 50 56 95 45

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 21 392 832 Euros

Immatriculée RCS 344 844 998 Bourg-en-Bresse

www.mgicoutier.fr